N° ISSN 0754-0671

le nouvel EDUCATEUR

Documents

Aspects de la classe coopérative

par le module « Genèse de la coopérative » de l'ICEM

N° 202

Supplément au n° 5 de janvier 1989

10 numéros et dossiers
France : 196 F
Étranger : 260 FF

Le module « Genèse de la coopérative » présente dans ce dossier sept textes. Quatre autres textes feront la matière d'un second dossier qui sera publié ultérieurement.

Dans ces textes, nous évoquons différentes techniques utilisées dans nos classes. Pour mieux comprendre celles-ci, nous invitons le lecteur à se reporter à quelques livres publiés ces temps derniers, d'où la bibliographie en page III de couverture.

Sommaire

Le discours du groupe à travers le texte libre 2

Ils sont agités, on ne peut plus les tenir. Certains jours, on les croirait « possédés ». Qu'est-ce qui les agite ? Que se passe-t-il ?
Les textes libres pourraient renseigner : parole de l'enfant ou discours du groupe ?
Dans son cours élémentaire Mireille Le Foll essaie d'entendre.

Fric Story 8

Martine Boncourt décide d'introduire la monnaie intérieure dans sa classe. Prudente mais décidée cependant, elle observe et raconte.
Ce texte, publié dans Les Cahiers pédagogiques en novembre 87, a été mis au point coopérativement au stage Genèse de la coopé 1987 à Aix-en-Provence.

Une histoire de vol 10

Un vol dans une classe coopérative est toujours grave : il met en question la parole, le pouvoir et le sentiment de sécurité dans le groupe.
Françoise Thebaudin en fait l'expérience.
Cette histoire de vol est parue dans le livre de Bernard Defrance : « Violence à l'école ». Syros éditeur.

L'avis de la coopérative 13

Il paraît normal que parents et instituteurs donnent leur avis sur le comportement des enfants. Et si les petits coopérateurs avaient eux aussi leur mot à dire ? Leur avis à donner ? Mais comment faire ?
Fernand Oury propose une petite institution qui donne la parole aux enfants.

Christophe ou « De la jungle à la loi » 17

Jean-Claude Colson arrive dans l'école d'un quartier urbain difficile. Les enfants n'ont plus de repères. Quelques parents non plus semble-t-il.
Christophe, onze ans, CM2, va se trouver face aux institutions d'une classe coopérative. Ça ne se passe pas sans heurt !

La caravane passe 21

Patrice Mouton arrive dans une nouvelle école, en milieu rural. Comment introduire les techniques Freinet et la pédagogie institutionnelle au risque de bousculer plus d'un quart de siècle de conservatisme pédagogique ?
Ce texte a été mis au point coopérativement à l'atelier B du stage Genèse de la coopé de juillet 87.

Une utopie nécessaire 23

Fernand Oury avait lu dans *Le Monde*, en 1984, un article de Charles Vial : « Le ministre chez les profs ».
Cet article l'avait incité alors à faire quelques remarques. N'est-ce pas toujours d'actualité ? Vous jugerez...

Le discours du groupe à travers le texte libre

Textes libres

3 septembre. La rentrée :
Je retrouve au CE2, vingt et un anciens élèves du CE1 et trois nouveaux. La classe redémarre tranquillement. L'après-midi : un moment d'écriture pour tout le monde sur le thème des vacances.

Le lendemain, premier choix de textes :
Ceux qui le veulent présentent leur texte écrit la veille (dix le feront).

1. Le texte de Shazia...

18 septembre, premier « vrai » choix de textes.
Le texte élu est celui de Shazia : *Marie et son petit chat.*
Quand elle le présente, j'entends bien « **Marie fait pipi sur son petit chat** », mais, sur le coup, je ne réagis pas car je ne sais comment faire.
Ce texte me gêne. Je ne peux pas laisser imprimer ainsi cette histoire de « **pipi sur quelqu'un** ».
Mais comment intervenir ?
C'est la première fois, depuis l'an dernier, qu'un texte de Shazia est élu. Comment va-t-elle prendre cette « censure » ?

Le lendemain : mise au point du texte élu.
Je profite de ce moment pour parler « **en tant que responsable du journal** ». J'explique : « *On peut tout dire, mais on ne peut pas tout publier. Il faut donc trouver une solution.* »
Aucune réaction de la part de Shazia.
Certains proposent des solutions modifiant totalement le sens du texte.
Toujours aucune réaction de la part de Shazia.
Enfin, Florian propose que l'on mette : « **Elle arrose le chat** », et ajoute : « *On ne dit pas avec quoi !* »
Florian est inspiré... C'était effectivement à cette solution que je pensais, mais je préférais que ce soit un enfant de la classe qui en trouve une.
Je demande à Shazia ce qu'elle en pense. Est-elle d'accord ?
J'obtiens un petit « oui » qui semble vouloir dire : « **Ai-je vraiment le choix ?** »
J'insiste alors sur le fait que la proposition de Florian ne change rien au sens du texte : « *Elle l'arrose toujours. Nous, nous savons que c'est avec du pipi. Mais pour le journal, rien ne sera précisé.* »
Juste après la mise au point du texte, c'est la récréation.
Noria reste en classe pour écrire un texte : six lignes écrites rapidement. C'est l'histoire d'une sorcière qui n'aimait pas les enfants parce qu'ils venaient presque tous les jours casser les vitres de ses fenêtres.

Cette sorcière qui n'aime pas les enfants... La maîtresse qui censure...

2. ...et les autres

2 octobre. C'est le texte de Madjid qui est élu :
Histoire d'un extraterrestre qui fait peur car il est différent : il a sept yeux, trois nez, deux bouches, dix pieds, neuf oreilles et onze bras.

16 octobre. Texte élu : celui d'Abdenasser.
L'histoire de Charlot qui est toujours content. Il lui arrive des tas de mésaventures, mais il ne se fâche jamais, il n'a aucune réaction.

Ce manque de réaction de la part de Charlot... une attitude tout à fait identique à celle d'Abdenasser en classe. Lui non plus ne réagit pas quand je le secoue pour son travail bâclé.

13 novembre. Noria présente un rêve : « La maîtresse ».
Comme la sorcière, elle n'aime pas les enfants, mais, bizarrement, elle n'aime pas ceux qui travaillent bien.
Elle utilise les mêmes appréciations que leur ex-maîtresse du CP, mais sur les cahiers elle met « TS » (très satisfaisant) à ceux qui travaillent mal, et « TI » (très insuffisant) à ceux qui travaillent bien.
Au moment des questions, Vesna ne cache pas sa surprise : « *Elle n'aime pas ceux qui travaillent bien ?*
— *Oui, c'est ça.*
— *Mais comment elle s'appelle cette maîtresse ?*
— *Je ne sais pas, je ne lui ai pas donné de nom.* »

20 novembre. Encore de Noria : « Monsieur Ducabinet ».

Il habite dans un cabinet. Il travaille chez monsieur Dubois. Ce dernier n'ayant pas de cabinet, il « pisse » **dans son lavabo.**
A la fin du choix de textes, je rappelle qu'il y a peut-être quelque chose de plus intéressant à écrire, surtout pour des CE2, que des « histoires de pipi ».

21 novembre. Présentation de lectures :
Fatima et Vesna présentent quelques poèmes, provenant de l'album *Nos premiers poèmes* que nous ont adressé nos correspondants la semaine précédente.
Et quels poèmes ! On y parle de : « **fous qui ont pété** », « **un robot dégueulasse** », « **un chien qui a pissé sur une figure** », « **une sœur qui a fait caca** », **etc.**
En les entendant, je suis soufflée.
Joëlle demande la parole :
« *La maîtresse avait pourtant dit d'arrêter avec ces histoires de pipi !* »

Brave petit haut-parleur !
Elle ne fait pas l'unanimité...

Madjid :
« *Oui, mais ce n'est pas elles qui l'ont écrit... et en plus, la maîtresse des corres, elle, elle s'en fout !* »

Je n'avais pas lu dans le détail tous les poèmes de l'album.
Une erreur dont je me souviendrai. Mais si « la maîtresse des corres, elle, elle s'en fout » que deviennent mes arguments de « responsable du journal » ?
De toute façon, il est trop tard pour pester contre une correspondante ou moi-même.
Tant pis, Madjid, moi je ne m'en fous pas.

4 décembre. Abdenasser présente : « Le tableau pourri ».
La maîtresse écrit sur le tableau. Pendant qu'elle a le dos tourné, le tableau ouvre ses mains et efface son ventre. La maîtresse, en voyant un enfant se mettre à rire, pense avoir trouvé le petit plaisantin. Elle lui tape les fesses avec une règle. Le tableau se met à parler. Pensant qu'il s'agit d'un fantôme, elle va vite se cacher dans les cabinets.

Un autre texte, celui de Brahim :
Kamel propose à Madjid d'aller chez monsieur Cabinet. Madjid répond : « *Non, car ça pue trop !* ».

Au moment où Brahim présente son texte, je sens plusieurs regards se tourner vers moi, guettant certainement ma réaction.
Je ne dis rien...
Mais je n'en pense pas moins.
A qui s'adresse ce discours ?
Est-ce de la provocation ? Veulent-ils vraiment « m'emmerder » ou « mettre la merde » dans le journal ?
Que faire si ça doit continuer ?

12 décembre. Deux textes élus :
Celui de Noria : *Les malheurs d'Aurélie.*
En classe, elle fait dix fiches de lecture, mais dix fiches fausses. La maîtresse lui donne mille fessées, et sa mère en fait autant.
(A la fin du choix de textes, Aurélie demandera à ce que l'on retire son prénom. Afida proposera le sien.)
Celui d'Aurélie : Abdenasser est en classe. Sur son cahier, il a écrit : 20 + 20 = 4. La maîtresse lui rend son cahier *(« elle le balance comme un torchon »),* lui demande de recommencer le travail, le menace de convoquer ses parents et de le faire redoubler.
Puis c'est au tour d'Abdenasser de menacer la maîtresse : il va prévenir son père et ce dernier lui tordra le cou. Toute la classe se moquera d'elle et, lui aussi, rira bien.
Au moment des questions, quelqu'un demandera : « *En quelle classe est Abdenasser ?* »
Aurélie : « *Au CE1* » (ça se rapproche !...).

Deux textes présentés parlent d'une classe. Ils sont élus. Celui d'Aurélie a suscité beaucoup de rires. Et le choix du « héros » : Abdenasser... Comme par hasard, ces derniers temps, j'ai vraiment du mal à me contrôler avec lui. Il faut dire qu'il y met du sien : fiches trop faciles ou trop dures, présentées n'importe comment, aucune correction, aucune consigne respectée... Bref, il me sort par les yeux. Je m'en veux de réagir ainsi et de marcher dans sa combine.
Aurélie me renvoie cette image de moi que je ne supporte pas. Et puis, la maîtresse est ridiculisée, on se moque d'elle... Et la classe rigole. Et le texte a du succès...
Très agréable à vivre !
8 janvier. Encore deux textes qui parlent de la classe :
Celui de Noria : *La classe de CE2B* (là, c'est clair !).
Cette fois, la maîtresse donne des claques à deux gamines qui s'étonnaient d'avoir un zéro sur leur cahier. Les filles redonnent les claques à la maîtresse. Une bagarre éclate.
Celui de Madjid : il s'agit d'une course que font des enfants (de la classe) dans la cour, pendant la récréation. Un des enfants **se plante** dans la maîtresse de service.
Le matin même, Madjid m'avait demandé s'il pouvait mettre mon nom dans son texte.
Précisant, à ma demande, qu'il s'agissait d'une histoire imaginaire, je lui réponds que non.
Je lui suggère d'écrire *la maîtresse,* sans préciser. (Ce qu'il fera.) Aucun des deux textes ne sera élu, et j'en suis bien contente !

Mais que se passe-t-il donc ? Après les histoires de « pipi-caca », voilà des histoires de classe où la maîtresse perd son contrôle et celui de la classe (les enfants retournant complètement la situation).

Mon amour-propre en prend un coup. Ce ne sont pas, du reste, les textes en tant que tels qui me chagrinent, mais le fait que, souvent élus, ils représentent le discours du groupe. Discours ambigu que je reçois mal, alors que par ailleurs, la classe tourne très bien.
Je n'y comprends rien...
Madjid va m'aider...

3. La « classe folle »

16 janvier. Je suis à mon bureau, occupée avec Noria.
Madjid vient derrière nous, à la bibliothèque. D'autres sont à côté de lui. Il dit, tout fort :
« Il est super le texte qu'Adil est en train d'écrire. C'est l'histoire d'une classe folle. La maîtresse dit à un groupe d'aller au parc, et à un autre de faire des fiches. »

Il voulait que je l'entende. J'ai entendu. Mais je ne dis rien. Je continue avec Noria.

22 janvier. Encore deux textes sur une classe :
Celui de Brahim : Boris veut faire davantage de gymnastique. La maîtresse lui explique que ce n'est pas possible d'en faire tous les jours. Boris pleure.
Celui de Fatima : La maîtresse donne des fessées à Joëlle car, sur son cahier, elle a écrit « papa » au lieu de « maman ». C'est au tour de Joëlle de mettre des fessées à la maîtresse. Finalement, cette dernière emmène Joëlle chez la directrice.

Adil ne présentera pas son texte sur « la classe folle »...

... « La classe folle ». Cette classe dont la maîtresse s'appelle Mme Le Foll, leur semblerait-elle si folle ? Certes, elle est différente des autres classes, ils le savent. Serait-ce cette différence qui leur ferait peur ? Ils savent aussi que, dans cette classe, on peut tout dire, même si on ne peut pas forcément tout publier. Essaient-ils, justement, de vérifier s'ils peuvent réellement tout dire ?
Me reviennent en mémoire :
• Un « Quoi de neuf », où Jean-Christophe parlait de ses week-ends dans une ferme, des vaches qu'il voyait traire, de leurs pis... Et de là était partie une discussion sur les pis (certains pensant que pis = « zizi »).
• Une présentation de lectures : Aurélie présentant une BTJ sur la vache qui vêle et sur l'utilisation d'une vêleuse pour aider la vache à mettre au monde son petit. Tout cela me parle. Je voudrais trouver quelques repères dans tout ça. Je ne cherche pas forcément à tout comprendre, mais « piger » un peu, ça m'arrangerait bien.

Changements de lieux

1. Le conseil

Jusque-là, face à ce discours qui m'interpelait un peu trop à mon goût, j'ai donné mon avis, pendant le choix de textes.
Même si j'ai précisé « en tant que responsable du journal », je n'ai dupé personne. Je me sens, à tort ou à raison visée, mise en cause avec « la classe folle » et je risque d'être mise en pièces avec elle.
Je me sens trop « branchée » dans cette affaire et dans ce lieu. Difficile, dans ces conditions, de trouver « des mots qui font de la lumière ». Or, éduquer, n'est-ce pas « repenser le rôle que l'autre veut me faire jouer ? ».
Heureusement pour moi, comme pour les enfants, existe un autre lieu où il est courant de parler de la classe : le conseil.
Cette fois c'est de là que je vais parler, et proposer une aire d'accueil pour ces histoires imaginaires : « limiter sans tarir ».

24 janvier. Au conseil.
Donc, en tant que responsable du journal, je précise qu'il serait gênant qu'il y ait trop d'histoires semblables : les lecteurs risquent de se lasser.
De plus, ces textes sur des classes imaginaires, où il se passe des choses vraiment bizarres, risquent de donner une mauvaise image de la nôtre, alors qu'il est tout à fait possible de la critiquer « pour de vrai » au conseil, entre nous, si elle ne nous satisfait pas.
Je propose donc, pour ceux qui désireraient tout de même continuer à écrire ce genre de textes, de faire un album spécial *Histoires de classes,* mais d'arrêter là pour le journal...

Cette fois, il semble que j'ai trouvé une bonne fréquence car, à partir de là, le discours va se reformuler, utiliser d'autres supports et d'autres lieux.

2. La boîte à questions

26 janvier. Le lundi soir, nous ouvrons la boîte à questions.
Ce soir-là, Aurélie avait posé deux questions :
— Pourquoi fait-on des règles de vie ?
— Où as-tu trouvé l'idée des points ? (monnaie de la classe).
Pour la première question, je demande si quelqu'un peut répondre. Plusieurs doigts se

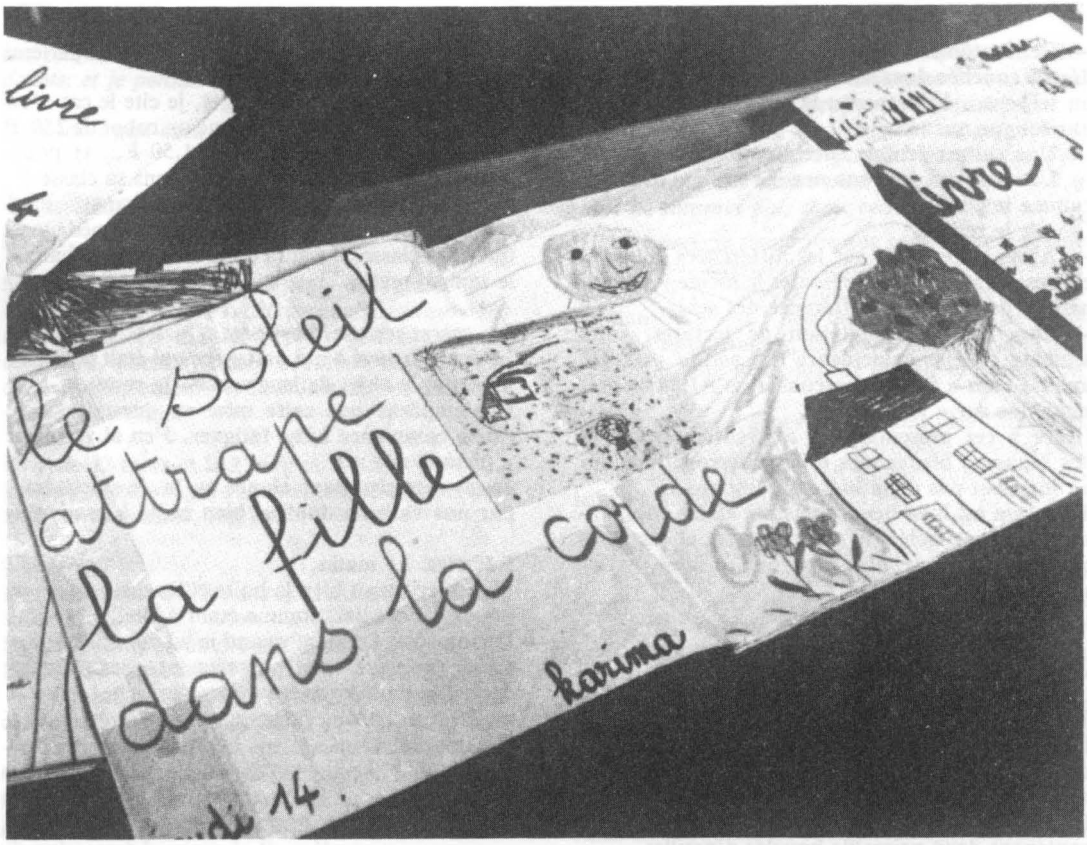

lèvent. C'est Joëlle qui explique :
Pourquoi les règles de vie, comment elles naissent et où elles se décident.
Pour la deuxième question, je réponds : l'idée des points, de l'organisation de la classe, ce n'est pas moi qui l'ai inventée. J'explique (du moins je réexplique, je l'avais déjà fait l'an dernier) : les stages... d'autres instituteurs qui travaillent ainsi, etc.
J'insiste sur le fait que même si notre classe fonctionne différemment, les enfants y apprennent à lire, à compter, à écrire. Aussi bien qu'ailleurs, et même mieux. Bref, notre classe n'est pas folle et je sais ce que je fais.
A ce moment-là, comme l'ouverture d'une vanne, d'autres questions fusent (orales, cette fois) : y a-t-il d'autres classes comme la nôtre, dans l'école, à Saint-Denis... ?
Je parle alors du CP de l'école voisine, des correspondants et de toutes les autres classes avec qui nous échangeons les journaux.

Tous écoutent ces précisions avec une grande attention.
Impression que j'ai tapé juste, qu'il était important que tout cela soit (re) dit ce soir.
A seize heures, nous sortons « soulagés ».
Mais ce qu'exprimait ce « discours collectif » est-il épuisé pour autant ?

Changement de discours

1. Les naissances

29 janvier. Shazia raconte l'histoire de trois garçons (de la classe) :
Adil, Madjid et Jérôme qui jouent « **au papa et à la maman** » avec Noria. Jérôme est le père des deux autres. Noria est la belle-mère. Cette belle-mère n'aime pas les deux garçons. Elle leur dit des gros mots en cachette du père.
Vesna raconte un rêve : un fantôme entre dans sa chambre, l'emporte dans un château où elle se retrouve prisonnière avec un serpent.
Adil : une adaptation d'un feuilleton. Une voiture-femme « enceinte » va donner naissance à une voiture-garçon : Kitt. A la mort de sa mère, Kitt part seul(e) sur les routes.
Joëlle raconte l'histoire d'un singe qui est différent des autres puisqu'il vit dans la savane, et non dans la jungle. De plus, ce singe a perdu son nez. Celui-ci est parti car il en avait assez que ce soit lui qui prenne tous les coups quand le singe se cognait.
Ça se précise...
Sur ces quatre textes, je laisse aller mon imagination :
— Cette mère qui n'est pas la vraie mère, qui n'aime pas les garçons.

— Ce fantôme qui enlève une petite fille, au départ couchée dans son lit, et qui l'enferme avec un serpent... Le serpent : la tentation, la faute... une longue queue...
— Une voiture-femme enceinte qui donne la vie.
— Un singe qui perd son nez. Le nez qui dépasse, comme le pénis...
Ce que je retiens :
— Après un épisode sur les différences entre les classes, quatre textes, présentés le même jour, qui parlent de sexe et de différence des sexes.
— Lors de la présentation de lectures, cette semaine (quelle coïncidence !) Laetitia présente une BTJ sur « filles et garçons », et Afida en présente une sur « les bébés ».
Grâce à ces présentations, arrivent, semble-t-il, des réponses bienvenues à des interrogations qui ne sortaient pas de la boîte à questions...
Tout cela est bien beau, mais ma classe coopérative n'est pas isolée de son contexte, et certaines questions avaient peut-être une origine extra-scolaire...

2. Affaires de familles

3 février. A 16 heures.
La mère d'Aurélie, et celle de Laetitia, m'attendent dans le hall d'entrée de l'école. Je les sens très « remontées », et je ne me trompe pas.
La mère d'Aurélie ouvre aussitôt une petite boîte contenant deux paires de boucles d'oreilles.
D'une voix assez forte, excitée, elle me raconte un drôle de feuilleton : cette boîte aurait été offerte à Fatima par Maud. Fatima l'aurait ensuite offerte à Aurélie.
Très surprise de ce cadeau, la mère d'Aurélie en aurait parlé à la mère de Laetitia, qui aurait alors reconnu une des deux paires comme étant celle de Laetitia, qu'elle aurait déclaré avoir perdue une semaine auparavant.
Toutes les deux en déduisaient donc que Laetitia avait donné ses boucles d'oreilles à Maud, qui en aurait ensuite fait cadeau à Fatima. Et Fatima à Aurélie.
Bref, la mère d'Aurélie trouvait anormal qu'il puisse y avoir des échanges de ce genre dans la classe, échanges certainement encouragés par « cette histoire de marché ».

Décidément, que ce soit de texte en texte ou de main en main, il circule beaucoup de choses...
Après les pipi-caca et les bébés, voici l'échange, les cadeaux, le fric... et les bijoux de famille. J'aurais du mal à ne pas faire certaines liaisons.
En tout cas, il s'agit de réagir vite. Et si possible, sonner juste.
Accueillir le discours, mais ne pas donner prise.
Désinfecter, couper, suturer.
Plus facile à dire qu'à faire...

Pour la boîte, je réponds que le mieux serait qu'elle me la confie, que de mon côté j'en parlerai avec les filles concernées.
Pour la question des échanges, je cite le cas d'un enfant de CE1 qui avait troqué un robot de 250 F contre un paquet d'images à 1,50 F... et pourtant, il n'y avait pas de marché dans sa classe !
Quant au marché, c'est une activité de mathématiques et d'éveil, et je suis la responsable pédagogique de la classe. Il y aura donc toujours un marché le samedi matin.

Les mères repartent calmées.
Elles ont trouvé à qui parler (ce qui était peut-être le véritable objet de leur venue, du reste).
Il n'empêche que cette mise en question de la classe commence à me fatiguer. J'en ai vraiment « plein le dos » !
Je me retrouve donc clouée au lit, le soir même, par une violente douleur bien réelle à ce niveau.

5 février. Le matin.
Maud reconnaît bien la boîte et les deux paires de boucles d'oreilles, comme étant à elle.
De son côté, Laetitia, quand je lui poserai la question, précisera que, finalement, ses boucles d'oreilles ont bien été retrouvées chez elle, le mardi soir, enfouies dans un tiroir...
Affaire réglée.

3. Fin de la « cacaphonie »

6 février. Le texte de Brahim :
Boris s'introduit dans la chambre d'Aurélie, déguisé en fantôme. Aurélie a peur. Boris s'enfuit. Rentré chez lui, il reçoit des lettres, des cadeaux. Pour se faire pardonner d'Aurélie, il lui offrira les cadeaux, mais gardera les lettres.

Intéressant ce texte... après celui de Vesna du 29 janvier et l'affaire des bijoux...

Mais c'est le texte d'Adil qui sera élu. L'histoire d'une grenouille « **super-sauteuse** », qui peut sauter très haut. Un jour, elle saute sur la tête d'un homme et lui « **pisse dessus** ».

Je ne réagis pas. Fatima le fera pour moi.

« Encore une histoire de pipi ! La maîtresse avait pourtant dit qu'on pouvait certainement écrire autre chose ! »
Madjid se retourne vers moi et me dit :
« Oh ! toi, de toute façon, il suffit que ce soit rigolo pour que ça ne soit pas dans le journal ! »
Je ne cherche pas à savoir si je dois lui répondre ou non, ma réponse vient immédiatement :
« Des histoires drôles, il y en a plusieurs dans le journal et je ne m'y suis jamais opposée. Maintenant si, pour toi, un texte rigolo c'est forcément un texte où l'on parle de « pipi-caca », alors ça te regarde. C'est vrai qu'un texte de ce genre ne sera

pas publié tel quel. Je me suis déjà expliquée là-dessus, et je pensais que c'était clair ! »

Finis les « pipi-caca ».

4. L'amour, la puissance et la mort...

5 mars. Le texte élu sera le texte de Vesna.
Il s'agit d'un rêve : « *La classe en expédition dans la jungle* ». La maîtresse y est présente. Mais, cette fois, aucune fessée, aucune menace. Dans cette jungle, ensemble, ils construiront des maisons et une école.

Entre le 12 mars et le 2 avril :
Des histoires de super vélo, super avion, super Jaimie, super homme, Rocky...

9 avril :
Des histoires de monstres s'attaquant à des enfants.
Un sifflet amoureux d'une fillette.
Et trois histoires sur la mort :
— La mort de Jeannette (le cochon d'Inde de la classe) racontée par Madjid.
— La mort d'un oiseau, victime du sadisme d'une enfant : elle lui coupe les pattes avec un couteau (Shazia). Jean-Christophe raconte « *Une course pour la vie* ». Une course entre deux garçons aboutissant à la mort de l'un d'eux.

Ces trois textes sur la mort ne me laissent pas indifférente.
La mort de Jeannette est un fait réel. Mais à travers la mort de l'animal, n'est-ce pas la mort de la classe dont il est question ?
Le cochon d'Inde a fait partie de la classe durant ces deux années. Il meurt en mars. La classe, elle, mourra en juin.

Et ils commencent à en parler : où vont-ils aller l'an prochain, chez quelle maîtresse ?
Madjid demandera, à propos du journal :
« Y aura-t-il encore un journal l'an prochain ? S'appellera-t-il toujours pareil ? Est-ce que l'on pourra écrire des textes pour le journal, même si nous ne sommes plus dans cette classe ?... »

D'autre part, je remarque que ces trois textes, une fois encore, arrivent en même temps.
Je dois préciser que, ce jour-là, je prenais des photos dans la classe : une façon pour moi de chercher à l'immortaliser, car cette classe je n'ai pas très envie, moi non plus, de la voir « mourir »...

Arrivent les vacances de Pâques, les différents ponts du mois de mai, notre voyage chez les correspondants... Ce qui fait que le choix de textes suivant n'aura lieu que le 21 mai.

21 mai. Le texte élu sera celui de Kamel :
Un petit arbre demande à son père : « **Qui mourra le premier ?** » Le père répond alors qu'il mourra le premier, ensuite viendra le tour des autres. Le petit arbre mourra, lui aussi, car tout le monde meurt.
Le soir venu, le petit arbre priera : « Je souhaite que tous les arbres continuent à vivre, même s'ils sont très vieux ! »

Moi aussi, Kamel.
Mais nos souhaits ne changeront rien au réel. La classe mourra fin juin, et les petits arbres grandiront...

Les derniers textes seront variés. Il y en aura de toutes les couleurs. Le journal s'appelle *L'Arc-en-ciel.*

Mireille LE FOLL
Février 88

Il me semble important de signaler que, tout au long de cette année, j'ai fait partie d'un petit groupe de travail : un lieu où je pouvais parler de ma classe et de ce qui m'interrogeait. Je n'étais pas seule. Ce groupe me renvoyait un écho qui me permettait d'y voir plus clair. Sans lui, ce texte, écrit et mis au point ultérieurement, n'aurait probablement pas vu le jour.
Merci donc à Geneviève Négrerie et Patrice Buxeda qui ont constitué le groupe de travail, ainsi qu'à Patrick Geffard et René Laffite pour leur lecture critique.

Fric story

Comme beaucoup, j'ai introduit les institutions dans ma classe de façon progressive. Il m'a fallu du temps pour comprendre que l'organisation coopérative, les institutions venues de la base, les décisions communes donnaient parole, pouvoir et sécurité à tous, que la loi était la condition de la liberté et du désir.
J'ai introduit le conseil, quelques lois, fait présider le choix des textes, le quoi-de-neuf ; les corvées sont devenues des métiers, des responsabilités.
Les copines du groupe ICEM* avec lesquelles je travaillais parlaient de monnaie intérieure, d'argent, sujet tabou chez les adultes. Ce tabou-là, moi, je ne l'ai pas. Je ne vois pas la différence entre l'argent et le bon point et je parle volontiers de fric, même et surtout si je n'en ai pas.

Certes, le conseil marche bien, surtout depuis qu'on peut exclure les gêneurs. Mais on s'englue souvent dans des querelles sans importance : « A la récré, i'fait qu'd'm'embêter ! »
Premier déclic-Xavier : « On ne sait plus quoi inventer ; il faudrait donner des sous, payer, quoi ! » Xavier n'a jamais entendu parler de monnaie intérieure.
Deuxième déclic-réflexion d'une amie : « T'es pénible, tu parles tout le temps d'argent ! » Elle a raison. D'en trop parler n'est pas non plus le signe de bonne santé par rapport à la chose. Ce tabou-là, moi aussi j'y étais soumise. Mieux valait le savoir.
Troisième déclic-Le livre de Laffitte (1) : des justifications théoriques sur l'utilisation de l'argent à l'école, voilà ce que j'attendais !

« Dans la société française du XXe siècle, les enfants n'ont pas plus accès à la parole (amuser les téléspectateurs et faire vendre, ce n'est pas avoir voix au chapitre) qu'à l'argent.
Ils ont de l'argent qu'ils ne gagnent pas et qu'ils peuvent rarement utiliser à leur guise. C'est de l'argent-cadeau qui ne signifie que l'aptitude à être reconnu satisfaisant par un détenteur de pouvoir (2). Payer un enfant serait reconnaître la valeur de sa production ou de son travail, signes tangibles de sa valeur personnelle. On ne paie pas un enfant : on le récompense. Le cadeau, signe de la puissance et de la bonté du donataire, scelle par la reconnaissance l'aliénation du récepteur.
Ne nous étonnons pas de voir l'école distribuer des prix, des satisfecits, des bons ou des mauvais points et des jugements de valeurs.
Ne nous étonnons pas davantage qu'un instituteur normalement institué n'ait pas « naturellement » l'idée d'introduire en classe, une institution qui remettrait en cause son pouvoir extraordinaire de décider du bien (ce qui me satisfait) et du mal, son contraire...
Supprimer les récompenses aliénantes, et affirmer que le travail enthousiasmant n'en a pas besoin, ne résout pas plus le problème de l'argent. Et ça ne l'empêche pas de se poser.
Quelles que soient les intentions, la meilleure façon habituelle et convenable de l'esquiver est de maintenir l'argent hors de portée des enfants (3). Pas question de monnaie avec laquelle chacun pourrait monnayer Dieu sait quoi ! Pas d'histoire. Comme celui de la mère et de l'esclave, le travail de l'enfant ne peut être que gratuit et obligatoire. Seul objectif, faire plaisir, satisfaire le maître. »
Un voile se lève.

Le 17 janvier 1986
J'introduis l'argent à l'école

Que j'aie pu noter cette date dans mon cahier-journal montre bien l'importance que j'accordais à la chose et par quelles circonvolutions lentes et douloureuses j'étais passée, tant il est vrai que changer sa manière de faire suppose aussi parfois une remise en cause de soi-même.
Forte de l'expérience des autres, je propose cette monnaie sous forme d'un jeu de calcul. C'est Saïd qui lui trouve un nom : l'éco, c'est-à-dire l'écu de l'école.

Donc un samedi, on jouera à faire son marché avec un petit pécule identique pour chacun. La semaine suivante je proposerai au conseil que chacun puisse gagner cet argent et on décide ensemble de ce qui se paie et de ce qui ne se paie pas.

Du vrai argent ?

Très vite, je m'aperçois que dans l'esprit des enfants, cette monnaie, tirée au duplicateur à alcool — le cachet de l'école faisant foi — n'est pas sentie comme fictive. Au contraire, elle représente quelque chose de fort, indiscutablement.
Témoin, mon fils Nicolas, CM2. Le vendredi soir, au grand dam de sa mère, il prépare une montagne de jouets, et non des moindres, pour les vendre au marché du samedi !
A nos correspondants qui nous demandent ce que sont les écos dont on parle tant, Julie, une petite du CE2, répond qu'« il s'agit de fausse monnaie qui... que... ». Hurlement de Saïd : « Tu ne peux pas écrire ça ! c'est quand même des vrais sous ! Écris que ça vaut que dans notre classe ! »

L'argent et la loi

En fait, c'est ça que j'attendais surtout. Que cet argent nous serve, me serve (?) à faire respecter la loi commune. Assez de leçons de morale coopérative, assez de colères-angoisses parfaitement inutiles et ennuyeuses. Finie ma mauvaise conscience, donc ma mauvaise humeur.
Fini tout ça. Les amendes tombent paisiblement, et avec elles le calme. Le code voix basse est enfin respecté ! Chacun paie selon sa ceinture de comportement. Au conseil, les transgressions des décisions communes écrites et affichées peuvent se solder par une amende. A part deux lois incontournables « Je ne me moque pas » et « Je ne frappe pas », les règles de vie peuvent être modifiées au conseil.
Je m'inquiète un jour du côté répressif et négatif de l'ensemble de ces règles : « Je ne fais pas ceci, je ne fais pas cela... » mais j'apprends (ouf !) qu'en régime fasciste, la loi s'énonce sous la forme d'une liste de permissions ; tout le reste est interdit. Et le champ est bien plus large...
Pourquoi tant de réticences à utiliser un outil qui nous débarrasse des conflits mineurs et des arbitrages douteux ? Les enfants, eux, ne s'y trompent pas. En général, ils ne rechignent pas à payer.

Quelques avatars de notre monnaie

Pierre ou le sens de l'échange.
Il a treize ans au CM2. Débrouillard mais issu d'un milieu familial aux problèmes épouvantables, Pierre vend un jour une cassette à Mohamed. Et en même temps, il lui donne l'argent du prix de la cassette ! Mohamed, trop heureux, ne souffle mot. Mais d'autres l'ont vu qui parlent au conseil. Mieux valait pour Pierre faire cette expérience ici qu'ailleurs.
Inflation mystérieuse : des fuites dans le système. En octobre 1986, je m'inquiète du cours des objets vendus au marché. On ne négocie plus rien à moins de 100 écos. Un rapide calcul nous permet de constater qu'au lieu des 750 écos qui ont été mis en circulation depuis la rentrée, c'est 4 500 écos qui s'échangent sur le marché.
Alors je pose la question : « D'où viennent ces 3 750 écos supplémentaires ? » Conseil extraordinaire : rien n'en sort. Décision de choc : tout l'argent est ramassé, la classe fonctionnera sans monnaie jusqu'aux vacances de la Toussaint. Remis en circulation, les billets se verront ornés d'un nouveau tampon, ce qui fera perdre toute valeur aux billets non rendus. Sage décision, car voici que...

Les parents ont mis le nez dans notre argent.
Et certainement pas de la manière que j'attendais. Pas de critiques, pas d'inquiétude sur le plan éducatif. On me fait confiance. Mais cette histoire de rentrée excédentaire a fait le tour du village. Et j'apprends par un parent-qui-me-veut-du-bien, que tel parent d'élève s'est procuré le tampon de l'école et, grâce à ce petit objet magique aux pouvoirs illimités, fabrique autant de monnaie que le demande son fiston. On a peine à le croire.

Et pour conclure

Patrick, qui a raconté à son correspondant l'histoire des fuites d'octobre a terminé l'épisode ainsi : « Et pourtant, on utilisait Pampers ! »
Ce qui renvoie bien l'argent au niveau symbolique où Freud l'avait situé !

Texte mis au point coopérativement au stage Genèse Coopé - 1987.

Martine BONCOURT

---

* *ICEM : Institut coopératif de l'École moderne -Pédagogie Freinet.*

(1) Une journée dans une classe coopérative. Le désir retrouvé, Renée Laffitte - Syros (Contrepoisons).

(2) *Les rois nus,* J. Chassanne, Casterman, 1983, p. 114 à 120.

(3) *... Hors de portée aussi des petits fonctionnaires chargés de défendre la morale et l'ordre établi.*

Une histoire de vol

Une classe coopérative qui utilise techniques Freinet et pédagogie institutionnelle depuis septembre 1983.

Mars 85 - Le sacrilège !

Du 11 au 16 nous sommes allés en voyage-échange chez nos correspondants.
Le 20 mars, Christian montre à la cantonade un bracelet multicolore qu'il destine à sa correspondante :
« Madame, je le mets dans ma boîte à trésor (1) ?
— Si tu veux. »
Le 29 mars : la classe est en effervescence. Patrick et Bernard déchirent leurs boîtes à trésor et les mettent à la poubelle.
« C'est pas la peine. Ça sert à rien !
— Que se passe-t-il ?
— On m'a volé mon bracelet !
— On nous a volé chacun 100 points (2). »
Ils s'agitent autour des boîtes à trésor, discutent, me prennent à témoin. Ils sont furieux.
« Qui a fait ça ? Quand ? » La question dépasse le vol du bracelet. On a violé les boîtes à trésor : il y a eu sacrilège !

Ces boîtes à trésors...

... sont de simples boîtes à chaussures. Chacun peut y mettre en sécurité des objets personnels : ses trésors. En toute logique, certains y rangent leurs points.
Par définition, nul n'a le droit — pas même la maîtresse — d'ouvrir, de regarder et a fortiori de toucher le contenu d'une autre boîte que la sienne. Dans la réalité chacun possède donc une boîte en carton, banale et dérisoire, qui peut contenir les objets les plus inattendus. L'ensemble a peut-être à voir avec l'imaginaire et le désir du sujet. C'est avant tout un lieu symbolique : « **Là, je suis chez moi, j'ai le droit d'avoir et d'être.** » C'est un lieu sacré.
Nous savons que le bracelet existe : nous l'avons tous vu, il était dans la boîte. A aucun moment nous n'avons douté de la parole du plaignant.

La maîtresse : un recours ?

Devant la situation dramatique, je dois faire quelque chose. Je tente la leçon de morale, sans illusion. A la demande générale, je fouille (sans conviction) tous les cartables et chacun vient me montrer le contenu, jusqu'ici secret, de sa boîte à trésor. Que faire d'autre ? La classe est traumatisée. Inutile pour le moment de discuter ou de chercher à savoir. « **Nous en parlerons au conseil demain.** »

Le conseil tout aussi impuissant

Comment rassurer les coupables sans banaliser ou faire l'autruche ? Comment s'en sortir ? On parle... Et je tiens à peu près ce discours :
« La seule façon de réparer est de retrouver le bracelet et les points. Le ou les voleurs se rendent bien compte de ce qu'ils ont fait. Ce sont sans doute eux les plus ennuyés. Qu'ils réfléchissent. Nous n'avons pas besoin de les connaître. L'important est de retrouver les objets disparus. Je propose que le bracelet et les points soient déposés sur la table du conseil ou sur mon bureau et l'affaire sera réglée !
Une chose est sûre, on ne peut plus être en confiance, donc les portes de la classe seront fermées à clef. »

La classe va mal

Le temps ne règle rien. Les jours passent. La vie continue et j'aurais volontiers tendance à oublier. Mais à chaque conseil, à la question rituelle « **Qui pense que la classe va mal ?** » des doigts se lèvent. Ils ont raison.

La loi est niée...

L'incident est plus grave qu'il n'y paraît. L'édifice de la classe est remis en question. Le bracelet et les hectopoints n'ont pas eu eux-mêmes une telle

importance. Leur valeur est symbolique. Ce qui est entamé c'est le système des décisions communes. La parole de la classe n'est plus crédible, elle est symboliquement détruite : la coopérative risque de s'effondrer. C'est pourquoi ils en reparlent au conseil. « **Le seul moyen de guérir la classe est que l'on retrouve les points et le bracelet.** » Facile à dire !

... mais entendue ?

Le 30 avril, Alain rapporte au conseil un billet de 100 points plié en quatre. Il dit l'avoir trouvé sur le terrain derrière l'école. Les autres commencent à le questionner avec suspicion. Je coupe net : « *Peu importe où, quand et comment. Je propose que nous le remerciions car il nous guérit un peu. Avis contraire ?...* »
Nous décidons ensemble de partager les 100 points entre les deux plaignants. Mais aucune nouvelle du bracelet ? ! Quels que soient les doutes, tout le monde est bien d'accord : on ne peut pas accuser sans preuve.

Renoncer à la règle du secret ?

« **Je ne redis pas ailleurs ce que j'entends ici.** » Jusque-là, l'affaire était tenue secrète entre nous.

Le 7 mai, au conseil, nous décidons que « **la maîtresse informera les parents pour qu'ils nous aident à retrouver le bracelet.** » Mais nous faisons vite machine arrière : certains parents risquent de faire une montagne de ce bracelet multicolore. J'entends déjà jugements, soupçons, critiques et peut-être même des querelles entre les familles ! Réflexion faite, cette décision me semble dangereuse. Donc pour le moment, nous gardons le secret : régler le problème entre nous demeure la meilleure solution !... C'est bien ennuyeux cette affaire de vol. Les coupables sont en danger : « **Qui vole un œuf vole un bœuf** ».
Nous n'avançons pas.
J'en parle à Fernand Oury qui me raconte ce qu'en pareille circonstance il avait fait.

Élire un « instruiseur » (3)...

Le 17 mai, au conseil je propose que nous nommions un « **instruiseur de l'affaire** ». Quelqu'un qui demande ce qu'il veut à qui il veut. Quelqu'un à qui l'on peut raconter, sous le sceau du secret, ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir, mais qui n'a pas le droit d'en parler, à personne. Il est le seul à pouvoir rapporter le bracelet. Il est nécessaire que toute la classe, y compris la maîtresse, ait confiance en lui. La proposition est adoptée. Des volontaires lèvent la main, y compris Christian le plaignant.

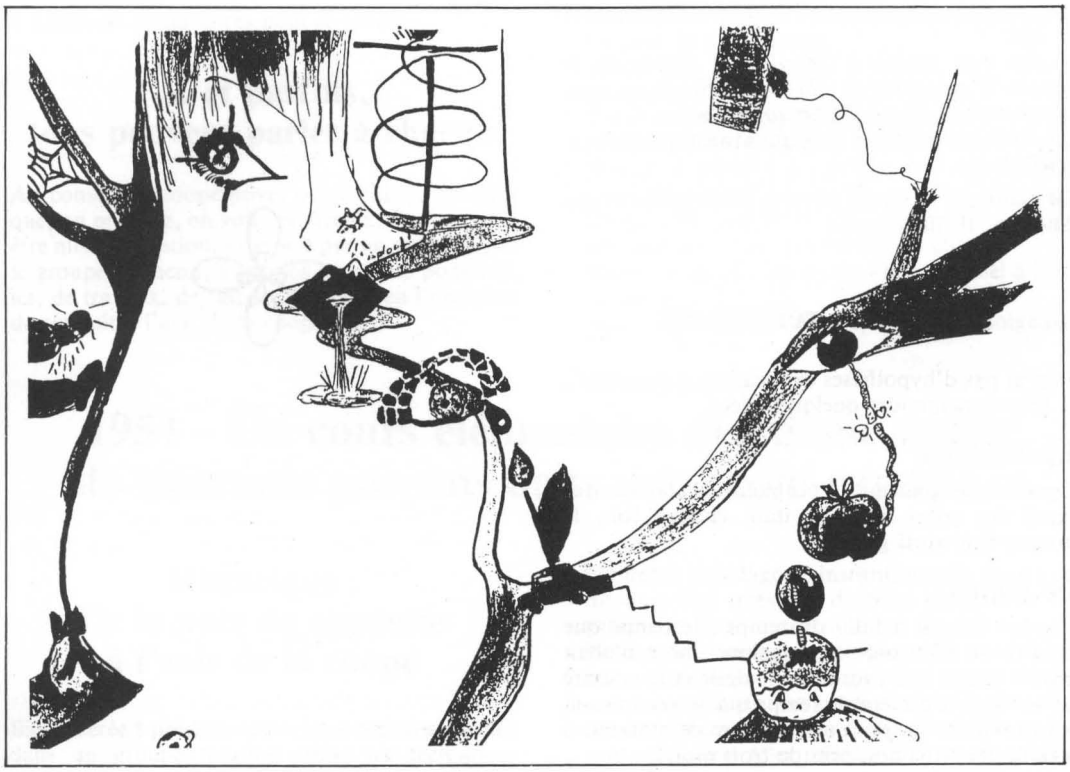

« Non, tu ne peux pas être à la fois le plaignant et l'instruiseur. »
Christophe, le numéro deux, se propose (4). Avis contraires ? Personne.
« ... Donc tu instruis l'affaire. Chacun te raconte ce qu'il sait. Tu ne répètes rien. A toi de te débrouiller. »

... qui instruit l'affaire

Me voilà en partie déchargée. Comme les autres, je lui fais part de mes doutes. Les jours passent, les semaines. De temps à autre, au conseil, nous lui demandons où il en est. Sourant, il répond :
« Ça avance, ça avance... »
Je doute de la réussite ! Je suis sceptique et de plus en plus pessimiste. Le mois de juin est là. On s'est habitué à notre maladie. J'oublie le bracelet, ce n'est plus tout à fait mon problème.

Épilogue

Le 18 juin à 9 heures, Christophe, numéro deux, demande la parole devant la classe. Le silence se fait comme chaque fois qu'un responsable lève la main.
« J'annonce à la classe que le bracelet est revenu. Je le rends à Alban. » Je suis sidérée. Sophie, qui semble très informée :
« C'est pas une personne ! C'est plusieurs... moi je sais...
— On s'en moque ! On n'a pas besoin de le savoir. C'est secret et cela le restera. Je ne veux pas le savoir. Bravo à Christophe. »
La classe est guérie et ceux qui avaient pris le bracelet aussi.

La maîtresse ne cache pas son étonnement et son émotion. Ils ont réussi !

Quelques réflexions

Je n'ai pas d'hypothèses explicatives à proposer ; je laisse vagabonder quelques idées.

Le contexte

Cette année, plus qu'à l'ordinaire, la classe a traversé des crises diverses, dont chaque fois, le groupe était sorti grandi.

Le temps

Chaque fois, il a fallu du temps : le temps que chacun ait bien pigé que quelque chose n'allait pas, le temps que tous aient le désir et la volonté de sortir de l'ornière, le temps que le groupe soit « travaillé ». Là, pour cette affaire de bracelet, il a fallu des semaines, près de trois mois !

Le groupe et la loi

Si chacun ne s'était pas senti concerné, si le groupe entier n'avait pas, peu à peu, pris conscience de la gravité de l'incident, de la nécessité de retrouver le bracelet pour « guérir le groupe », si tous ne s'étaient pas mobilisés pour restaurer la loi commune, nous n'aurions vraisemblablement rien retrouvé.
Une question demeure :

Que s'est-il passé ?

Je ne le saurai jamais puisque l'instruiseur ne parlera pas et que les autres sont invités à se taire.

Françoise THÉBAUDIN
et Genèse de la coopérative

Ce texte est paru dans « La violence à l'école », Bernard Defrance, Éditions Syros.

---

(1) Cf. Miloud *(voir bibliographie).*
(2) Cf. Qui c'est l'conseil ? *C. Pochet, F. Oury,* Maspéro, La Découverte, p. 80 à 88.
(3) Équivalent du juge d'instruction mais je supprimer le mot « juge ». J'évite ainsi toute allusion au judiciaire.
(4) Le numéro deux, élu, peut remplacer la maîtresse. Tous acceptent de lui obéir (cf. sociogramme).

L'avis de la coopérative

Dans ces classes-là, les enfants parlent... ... entre eux d'abord

Déplacements, ateliers, marché, temps morts : bavarder n'est pas pécher. On dit ce qui vient à l'esprit ; on s'adresse à un voisin qui écoute plus ou moins : on parle à l'autre ?
Limité dans le temps, limité en décibels, ce bavardage « légal » est la forme la plus simple de l'expression libre.
Trois règles (1) et voici la causette du matin où...

... chacun peut parler à tous...

Si le besoin s'en fait sentir, de la causette naîtront des lieux de parole différenciés :

- « Quoi de neuf ? »
- Actualités
- Présentation
- Choix de textes libres pour le journal

... et parfois, tous peuvent parler à chacun

Au conseil de coopérative, on se plaint, on critique, on propose, on vote, on décide. Chacun peut être mis en question, interpelé par un autre ou par le groupe. Chacun, à propos d'actions ponctuelles, de travaux, de responsabilités a eu l'occasion de connaître l'avis de la coopérative.

Des lieux de parole distincts et précisés existent et fonctionnent : les enfants savent où, quand, comment parler pour être entendus.

Alors ? Pourquoi une nouvelle institution ?

Le métier de maître d'école, responsable des progrès de tous, m'intéresse davantage que celui de gardien d'enfants. Plutôt que surveiller, je préfère aider les enfants à s'organiser en mettant à leur disposition des petites « machines institutionnelles ».
Grâce à « l'avis de la coopé », tous seraient vite renseignés sur l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes en classe, tous entendraient ce que les autres pensent de leur comportement en groupe. Ce peut être intéressant.
Savoir que les copains, les pairs et a fortiori le groupe de la classe ont souvent plus de chances d'être entendus que les grandes personnes dont la parole, pour des raisons variées, est dévalorisée.
Restent à trouver des dispositifs, des façons de faire qui, tenant compte du contexte et du temps limité, vont permettre à la coopérative de donner son avis sur le comportement de chacun.
Reste à réaliser : passer de l'intentionnel à l'institutionnel.
Nous nous limiterons à quelques témoignages :

1954 - Un cours élémentaire deuxième année de quarante garçons dans une école-caserne (2)

Historique : De la note de conduite à l'avis de la coopé

Bien tolérée à présent, cette classe ordinaire, isolée dans un groupe urbain, utilise les techniques Freinet et la pédagogie institutionnelle depuis quatre ans. Pas question de tout bouleverser : les enfants ne sont là que pour un an.
Vestige de la pédagogie classique, la note de conduite, inscrite par mes soins sur le carnet mensuel est communiquée aux parents. Je crois nécessaire d'informer les parents sur notre travail mais je ne vois nul intérêt à les mêler à nos « **petites histoi-**

res » : je propose donc au conseil de supprimer les notes de conduite.
Refus massif. A part quelques galopins, ils y tiennent à cette note de conduite ! Je ne cherche pas à comprendre pourquoi. Un peu plus tard nous en reparlons.

Glissement dans la discussion, une nouvelle définition de la « **conduite** » apparaît :
« Y en a qui aident la classe, d'autres qui gênent et ça, faudrait que ce soit écrit quelque part.
— Mais qui décidera ?
— Ben... vous, le maître...
— Pourquoi pas nous tous, ensemble ? »

Les coopérateurs ont un avis à donner : ce qui se passe en classe, le comportement des uns et des autres, ça les regarde, ça regarde la coopérative qui ne peut fonctionner sans l'accord des enfants. C'est décidé, la coopérative donnera régulièrement son avis sur les comportements.
Peut-être suffit-il de laisser parler et d'examiner successivement ensemble quarante cas particuliers ? Heureusement, le temps limité nous oblige à trouver autre chose.

Le premier écueil serait de se prendre au sérieux : il ne s'agit que d'un nouvel éclairage sur ce qui se passe dans cette classe. La précision, ici, ne serait qu'illusion.
Il s'agit aussi de rester sérieux : nous l'avons dit, la parole des copains comme celle du groupe peut être très efficace. Trop efficace parfois : dangereuse.
Rester « **vigilant-disponible** » n'est pas seulement une louable intention ou un devoir. A moi de trouver un lieu et une distance d'où je puisse repérer les risques de casse, les mouvements de foule, d'où je puisse le cas échéant intervenir rapidement. Autrement dit, dans un premier temps, garder le contôle et la responsabilité du dispositif.

La machine

Dans la cour de récréation, **cinq lieux, cinq « casiers »** sont marqués à la craie :
A = Aide beaucoup ; a = aide un peu ;
N = neutre ; g = gêne un peu ;
G = Gêne beaucoup.
A l'aide d'exemples imaginaires, je définis ces « **casiers** ». On fait fonctionner la machine à vide puis j'explique la manœuvre :
1. Vous réfléchissez à votre conduite lors de ce dernier mois. Vous pouvez en parler aux voisins...
2. Quand vous avez décidé, vous allez vous placer dans le casier correspondant.
3. La classe donnera son avis. J'en tiendrai compte (3).

Chacun va se placer dans son « casier ».
Beaucoup hésitent, se mettent n'importe où. Ça discute. Une multitude d'opinions s'expriment là. On finit par trouver place.
J'avoue avoir été plus d'une fois surpris par certains choix :
Tel empoisonneur public, brouillon, encombrant, querelleur, etc. n'hésite pas à se placer parmi ceux qui aident beaucoup. Il est tout surpris des remarques qui l'accueillent. Mais il est sincère : se mêlant de tout, il croit aider les autres...
Tel autre discret, effacé, opportun, efficace et pacifique s'est mis modestement dans le casier « gêne un peu ». Lui aussi est sincère : se considérant a priori comme gêneur, il fait tout ce qu'il faut pour ne pas l'être.
L'image que je donne à voir, celle que je crois donner à voir, celle que les autres me renvoient... Sur-moi, culpabilités, réassurances... Vraisemblablement, il se passe des choses, ça bouge. J'ai autre chose à faire qu'à « observer » : j'annonce les résultats.
Je dis : « aident beaucoup »
Ceux du premier casier répondent : « Pierre X..., Nicolas Y..., Bertrand Z... » Stop : quelqu'un conteste la place de Bertrand et justifie son point de vue. Je donne le mien. Pas d'avis contraire dans le groupe : Bertrand se contentera d'un « aide un peu ». Il est d'accord. Même jeu avec les autres casiers. Les discussions ne traînent pas. (On pourrait, perfectionniste, y passer des heures : à quoi bon ?)
Il m'arrive d'intervenir directement : Jacques qui terrorise tout le monde, croyait passer inaperçu parmi les neutres. D'un signe, je l'oriente vers les gêneurs. Pas d'avis contraire : Jacques la Terreur a rencontré le groupe. Il n'apprécie pas trop...
D'autres passeront sans commentaire ni avis contraire dans des casiers différents de celui qu'ils avaient choisi. Une dizaine de choix ont été modifiés. C'est loin d'être parfait mais cela suffit : la coopé a donné (un peu) son avis mais surtout chacun s'est trouvé confronté avec l'image de lui-même que lui renvoient les autres, ses égaux.
Nous rentrons en classe. Je transcris les résultats sur le cahier de conseil. J'en tiendrai compte pour cette obligatoire note de conduite.

1966 - Une classe de perfectionnement

Quinze garçons de huit à quatorze ans. Niveaux scolaires de la maternelle au cours moyen première année.

Cette classe coopérative, décrit dans *Vers une pédagogie institutionnelle* et dans *De la classe coopérative à la PI,* fonctionne depuis dix ans.

Sur le carnet bi-trimestriel, communiqué au directeur et aux parents, des graphiques font apparaître l'évolution des niveaux scolaires, commentée par le maître.
La coopérative pourrait, elle aussi, donner son avis : nul inconvénient à ce que les enfants soient informés de ce que le groupe-classe pense de leur comportement. Je ne sais plus qui avait plaisanté : **on va se classer en animaux utiles et en animaux nuisibles.**
Mais à quoi servirait de répéter qu'il faut donner la parole à l'enfant, l'inciter à prendre en charge sa vie quotidienne, ce qui le regarde, etc. ?
Nous demeurerons au niveau des intentions tant que nous n'aurons pas répondu à la question : comment faire ?
Nous avions d'abord repris le système des casiers utilisé ailleurs, mais on s'était aperçu rapidement que le problème ici ce n'est plus le nombre mais l'hétérogénéité. On aurait pu s'en douter : âges, niveaux scolaires, niveaux de comportement, métiers, responsabilités, etc. ; les statuts ne sont-ils pas trop différents pour être comparables ? Dans cette classe tous niveaux peut-on parler de groupe ?
Marc, huit ans, ceinture blanche en comportement, se comporte et est considéré comme un enfant de quatre ans. Quelle que soit sa bonne volonté, il est peu probable qu'il **aide beaucoup la classe.** Pour lui, être **neutre,** c'est-à-dire **gêner un peu** et **aider un peu,** serait une bonne performance.
Il n'en serait pas de même pour Yvon, treize ans, ceinture bleue, censé se comporter comme un garçon de douze ans. Pour lui, être dit **neutre** serait plutôt signe que quelque chose ne va pas.
Il nous faudra du temps à tous (enfants et adulte) pour comprendre que l'avis de la coopérative n'est ni une note de conduite classique, ni un niveau de comportement, ni un permis de conduire (cf. CCPI p. 415 et QCC p. 211) mais simplement un avis, une information, une affirmation collective :

AVIS DE LA COOPÉRATIVE DES ENFANTS

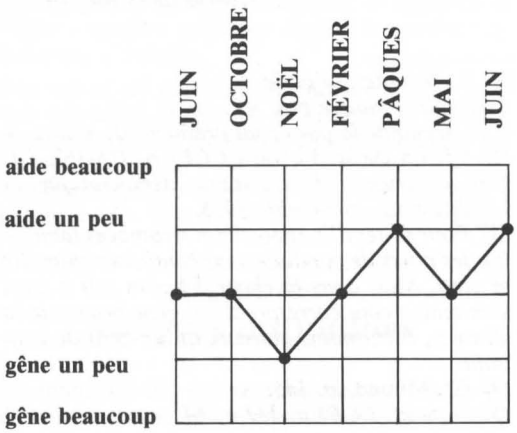

en ce moment, tu aides ou tu gênes. Rien de plus. Il faudra du temps pour comprendre... Mais il faudra vraisemblablement aussi une nouvelle institution.
Abandonnons ce système des casiers dont les consignes semblent dépasser l'entendement de certains. Il suffit peut-être de demander l'avis de chacun : **gêne ou aide ?** C'est possible avec une quinzaine d'enfants. Même les petits ont l'habitude de parler en public (choix de textes, Quoi de neuf ?, Conseil) et nous disposons de plus de temps.
A ne pas toucher : la périodicité et le moment. C'est en fin de demi-trimestre qu'on sort le journal, qu'on envoie un album aux correspondants, qu'on évalue les niveaux, qu'on emporte le carnet aux parents et qu'on fait la fête. C'est un temps de résultats, de bilans, d'évaluations, un des temps forts de la vie du groupe. C'est sur ce fond mouvementé, vivant, que la coopérative donne son avis.
Reste le problème de l'hétérogénéité. Il suffit peut-être de laisser parler d'abord ceux qui en ont envie : des grands, ordinairement, que les petits vont imiter en se servant de l'expérience acquise dans d'autres réunions (conseil, etc.). A partir de ce qui va se dire (et parfois émerger) nous allons pouvoir décider collectivement que **X... aide ou gêne la classe :** la coopé aura parlé.

Donc c'est d'ordinaire un « grand », sûr de son fait, qui ouvre la séance. Il énumère ce qu'il a fait. Si quelqu'un n'est pas d'accord, il fait signe au président de séance (le maître) qui distribue, limite la parole et essaie d'orienter vers des décisions claires : **gêne ou aide ?**

« Qui veut commencer ?...
La parole est à Georges. »
C'est un « vieux », quatorze ans ; ceinture bleue en comportement (douze ans). Il énumère ses métiers et fonctions : trésorerie (dépenses) ; documentation (et rangement !) ; ambassadeur (relations avec les autres classes et la direction), etc. Aucune remarque. Il annonce alors ses hauts faits : en tant que chef d'équipe d'imprimerie, il est intervenu dans l'équipe de Jacques, en panne ; il a séparé deux combattants, aidé des petits à finir leur masque. Habilement, il signale, sans insister, quelques méfaits mineurs qui ne pourront ainsi lui être reprochés. Finalement, il estime qu'il a beaucoup aidé la coopérative et demande une décision. Quelqu'un fait remarquer qu'on attend toujours certaines lames de scie que Georges devait acheter. La discussion ne dure pas.
« D'accord, Georges aide beaucoup. Pas d'avis contraire. On applaudit. »
Mais tous ne parlent pas aussi facilement. (Certains même sont muets.)

« La parole est à Ali. »
Neuf ans, ceinture jaune en comportement (six ans), Ali est moins prolixe. Il aide la classe parce qu'il a donné à manger à Pierrot, notre serin.

Apparemment, c'est tout ce qu'il a à dire. On lui fait remarquer qu'il fait très bien son métier difficile : les jeux de lecture sont bien rangés. Par contre, les déambulations d'Ali ne sont pas appréciées par tout le monde. Il arrive trop souvent en retard. Il a été mêlé à une sombre histoire de petits jouets...
Ali demeure silencieux mais ô combien ! attentif. Ce sont les autres qui parlent à sa place. Il est parlé. Pas question pour lui de laisser dire n'importe quoi. Il peut interrompre et mettre au point immédiatement. Attention ! Danger. Une telle discussion laissée à elle-même peut devenir extrêmement destructrice. Que souffle un vent de contagion et Ali pourrait être dépecé par le groupe. Le maître, président de séance, garantit la possibilité de parole d'Ali. Sa vigilance est ici extrême.
« *Décision ?* » Ali estime qu'il aide un peu la classe. Ce n'est pas l'opinion générale :
— *Il aide, oui, mais il gêne aussi.*
— *Décision : Ali est neutre. Pas d'avis contraire ? Qui demande la parole ?* »

En général, dans cette classe coopérative rodée, les enfants n'ont plus peur d'affronter le groupe et les diverses opinions.

Il est arrivé cependant qu'un contestataire refuse de **comparaître devant les juges.** Rien de grave, rien ne l'oblige à parler, il nous fait gagner du temps. Merci. La coopérative peut très bien donner son avis sans consulter l'intéressé. Si, un jour, il veut être entendu, il parlera. Comme les autres.

Le rôle du maître dans cette affaire ?
Nous l'avons dit : le maître assure la fonction présidentielle (et cette présidence est délicate). Il ponctue, précise, reformule, veille à ce que tous soient entendus et oriente la réunion vers des décisions. Comme les grands, il aide les petits à parler ; il lui arrive de parler à la place d'un silencieux et même de donner son opinion personnelle.
Plus qu'ailleurs, il est important, ici, de savoir et de préciser qui parle et à quel titre (4) ?
Avouons que parfois la tentation est forte de régler autoritairement ces **broutilles** en imposant son point de vue d'adulte. **Apparemment,** on gagnerait du temps. Ou bien, déguisé en **démocrate,** de manipuler une assemblée de bambins pour obtenir de **bonnes décisions.**

Ce serait là piètres victoires : ce qui fait la vertu, l'efficacité de ce moment de parole, c'est la mise en commun des opinions du collectif enfants et maître.
Là encore et peut-être plus qu'ailleurs, il pourrait être dangereux de laisser la parole aux enfants, sans qu'il y ait possibilité de reprise immédiate, de mises au point et d'explication. Face au groupe, les enfants sont exposés. Mieux vaut le savoir. Un certain entraînement de la classe (et du maître) à la conduite des réunions me paraît bien utile.
C'est peut-être pour cette raison que, comme on me l'a fait remarquer, j'avais **oublié** de signaler, parmi les institutions de la classe (5), cette séance pittoresque : « L'avis de la coopérative ».

Une discussion prématurée

A Genèse de la coopérative *(notre groupe de travail), nous avions commencé à discuter ce texte :* L'avis de la coopérative. *Voici quelques points abordés :*
1. ***Attention danger ! « Ça prend aux tripes, ce truc là ! Je suis sûre que certains enfants sont profondément remués. »***
2. ***« T'vas voir ta gueule à la récré ! »***

Je préfère entendre :
« J'm'en fous, je le dirai au conseil ! » *Si le Conseil de coopé fonctionne correctement et fait la loi à tous, cette cérémonie* ***Avis de la coopé*** *ne me semble pas indispensable.*

3. Ce qui m'inquiète, c'est ***cette atmosphère de tribunal populaire,*** *d'autocritique, de confession publique... Où allons-nous ?*

4. Cet outil que je veux bien croire efficace donc dangereux, ne me paraît ***utilisable*** *que lorsque enfants et maître sont déjà entraînés aux discussions émouvantes.*

5. Voir et savoir ce qui se passe entre eux... ***La transparence n'est ni possible ni souhaitable*** *mais, je l'avoue sans honte, j'aime assez voir un peu clair, être renseigné sur ce qui se passe dans un groupe dont je suis responsable.*

6. ***Il est trop tôt*** *pour discuter. A partir des témoignages d'un seul, nous risquons d'inventer des obstacles imaginaires. Retournons dans les classes :*
Ceux qui ont mis (ou mettront) en place des institutions du type ***L'avis de la coopé*** *parleront de leur expérience. Les pieds sur terre nous discuterons plus sérieusement.*

Fernand OURY
et Genèse de la coopérative

---

(1) « J'écoute qui parle. »
« Je ne me moque pas. »
« Je demande la parole au président de séance. »
(2) Cf. La classe du fou - *CCPI p. 155-162. Cf. Une expérience de discipline démocratique in* L'Éducateur - *novembre 1955.*
(3) Pour éviter d'inopportunes retombées familiales, les notes de conduite sont comprises entre dix et cinq. Mais dans la classe, chacun sait à quoi s'en tenir : cinq correspond à « gêne beaucoup la classe », bien moins glorieux qu'un zéro de conduite.
(4) Cf. Miloud, *p. 145.*
(5) Note cf. CCPI p. 337 à 564.

Christophe : de la jungle à la loi...

Septembre 85 : J'arrive, directeur et maître d'un CM1-CM2, dans une nouvelle école. Je connais bien le quartier, banlieue d'HLM, asile social de la ville.
Ma classe : vingt-quatre enfants choisis parfois au bénéfice de l'âge. L'un d'eux arrive même directement du CE1. Douze d'entre eux travaillent encore un peu. Dix autres s'y mettront petit à petit au cours de l'année. Deux resteront irréductibles
Mais à quoi servirait de répéter qu'il faut **donner** r
La veille de la rentrée, un collègue me prévient : « Attention, tu vas avoir Christophe Gomez : il va redoubler le CM2 avec toi. Je viens de l'avoir deux ans et je n'en peux plus ! ». Je m'apercevrai vite qu'il n'exagérait pas.

Christophe arrive...

Ses premières manifestations : un bavardage ininterrompu, des sottises lancées à haute voix à travers la classe, des répliques du genre :
— *Non, je ne changerai pas de place !*
— *Non, je ne copierai pas ça !*
Ou théâtral :
— *J'vais le dire à mon père !*
De multiples petits conflits avec les voisins.

Je propose aux enfants la mise en place du permis de conduire. Je l'accorde à l'essai à la plupart mais je le refuse entre autre à Christophe. Il ne sortira de classe qu'avec mon autorisation. Alors il demandera d'aller aux w.-c. dix fois par jour ! Lorsque je lui dis : *« Non, tu attendras la récréation, dans cinq minutes »,* nous avons droit à un grand numéro : il mime devant toute la classe un mal au ventre terrible, se tordant et appelant à l'aide l'opinion publique contre le maître, ce bourreau d'enfants.

Son travail est parfaitement nul. Pendant le travail individuel, il discute, se dispute, se ballade, dérange les uns et les autres. Lorsque je dirige un travail collectif, ce n'est pas mieux. Il parle constamment en même temps que moi. Test de dictée : niveau jaune. Test d'opérations : niveau orange.

Octobre : quelques institutions

La monnaie, les équipes provisoires, des chefs d'équipe à l'essai, les premiers conseils que je préside, sont mis en place. Mais tout ça est bien fragile et totalement inopérant sur Christophe. Il accumule les amendes qu'il ne peut payer puisqu'il ne produit aucun travail. Il apporte bien des bricoles au marché du samedi matin mais ça ne suffit pas pour le renflouer. Impasse !
Bien entendu, je n'attends pas que la machine coopérative soit efficace : j'use encore volontiers, avec Christophe et avec quelques autres, de la batterie traditionnelle des sanctions, en attendant mieux. Question d'urgence et de protection de la classe et des institutions naissantes : isolement à une table individuelle dans un coin de la classe, copies, retenues après 17 heures, etc. Quand je n'en peux plus, séjour dans le couloir : je souffle et on peut travailler un peu.

Puis la mère...

Novembre. Madame Gomez, la maman, apparaît. Je n'ai pas eu le temps depuis la rentrée de m'informer sur les parents de Christophe. Une collègue m'avait montré un soir la mère qui venait chercher son fils à la porte de l'école. Mais aucun contact direct. Ce soir-là, j'avais retenu Christophe après 17 heures. De ma classe j'aperçois Madame Gomez, la colère sur le visage, traverser le préau et arriver à la porte de la classe. Les mains dans les poches, ostensiblement calme et décontracté, je l'accueille :
« Ah, vous venez chercher Christophe ? Je crois qu'il n'en a plus pour longtemps. Il a un petit travail à terminer...
Et je me tourne vers Christophe :
— *Dépêche-toi de finir ton travail, ta maman t'attend ! »*
La mère n'a pas eu le temps d'ouvrir la bouche. J'ai bien senti sur le moment que là se jouait quelque chose d'important : la mère ne m'a pas étripé, le fils se contente de baisser la tête et continue son travail. L'affrontement n'a pas eu lieu (1).
J'attends encore cinq minutes et je décide :
« Bon, ça va, Christophe, tu peux t'en aller. Tu finiras chez toi, n'oublie pas ! »

Quelques jours plus tard, un matin, devant l'école, la mère s'extasie devant une affiche sur les poux. *« Oh oui, faudrait bien que tout le monde s'y mette à chasser les poux ! »* dit-elle fort pour que j'entende.
« A propos, Madame Gomez, Christophe ne fait toujours rien en classe et pas plus visiblement à la

maison. Il ne prépare pas ses dictées, il n'apprend aucune leçon... or, au CM2, il y a toujours un peu de travail à faire à la maison...
— Oh, j'aurais dû refuser le redoublement l'an dernier et le faire passer en sixième...
— Mais il n'a pas le niveau du CM2 ! Alors qu'aurait-il fait en sixième ?
Après les poux et la sixième, je tourne les talons et je rentre dans la cour retrouver les collègues.

Fausse sortie et vraie rentrée...

Un matin de décembre, une heure après la rentrée, je n'en peux plus. Travaillant au tableau avec un petit groupe en mathématique, je suis interrompu sans arrêt par Christophe qui était sensé travailler sur des fiches. Je l'expédie violemment dans le couloir. Silence profond dans la classe.

Le soir à 17 heures :
« Christophe, tu diras à ton père de venir me voir...
— Mon père ? il est mort...
— Ah ? Alors, ta mère... »
Je ne savais rien du père mais j'apprends alors par les collègues qu'il n'est pas mort et qu'il a quitté le domicile conjugal depuis bien longtemps.
Le lendemain matin, je suis de service à la porte de l'école. La mère arrive avec Christophe à ses côtés, furieuse. Je l'invite à rentrer dans l'école mais avant d'atteindre le bureau, elle se met à hurler, m'accusant d'avoir frappé son fils et ajoutant qu'elle allait de ce pas porter plainte pour coups et blessures.
« Madame, allez vite mais je vous préviens, je dépose plainte pour diffamation publique. »
(Tout ceci se passant devant mes collègues et pas mal d'enfants.)

Et elle s'en retourne en criant qu'elle retire son fils de l'école pour le mettre ailleurs.
« Vous faites bien madame, allez donc voir ailleurs ! »

A dix heures, la psychologue scolaire vient me voir.
« Madame Gomez vient de me téléphoner. Elle ne sait plus comment faire pour ramener son fils à l'école... Elle m'a demandé de la recevoir, j'ai accepté de lui accorder un entretien et je recevrai aussi le fils à part...
— Alors dites bien ceci à Madame Gomez : tout d'abord Christophe revient en classe le plus vite possible et sur la pointe des pieds. Ensuite, ajoutez ceci de ma part, qu'elle continue à protéger son fils comme elle le fait et à quinze ans, son gamin sera un parfait délinquant et à seize, il la battra (2). »

Et Christophe revient le lendemain matin en classe. Il passe alors quelques jours en se faisant oublier...

Une chef d'équipe qui tombe du ciel...

Rentrée de janvier : un second sociogramme permet de refaire les équipes. Deux chefs d'équipe trop « légers » sont remplacés par deux nouveaux. Parmi ces nouveaux, Tran Di, arrivé en France il y a deux ans et dans ma classe depuis novembre. Taille et carrure de basketteur. C'est aussi, dans le domaine scolaire, un bosseur qui se révèle en particulier le meilleur en math. Le jour de ce second sociogramme, Tran Di n'est pas là mais Christophe l'a choisi pour travailler et accepte de lui obéir ! A noter aussi que Christophe est passé de quatorze rejets en novembre à huit seulement en janvier. Six élèves veulent bien travailler avec lui, ce qui est vraiment nouveau.
Donc, je confie Christrophe à Tran Di, disant en commentaires devant Christophe : *« Tu as pleins pouvoirs. Si tu es embarrassé, tu n'hésites pas à m'en parler. Mais tu surveilles aussi son travail. »*
Et Christophe apprend à parler bas, fait ses fiches ; Tran Di lui explique la division à virgule, la simplification des fractions et d'autres choses encore... Christophe vend des choses au marché, traficote un peu hors marché. Je ferme les yeux tant que personne ne s'en plaint au Conseil. Ce n'est pas le moment de perturber ce qui l'accroche un peu à la classe !

Lundi 13 janvier : Christophe préside pour la première fois le *Quoi de neuf ?* à sa demande. Sérieux, il s'en tire assez bien. Il prépare quelques épreuves d'opérations et en réussit enfin trois ou quatre dont la division à virgule et même, plus tard, il réussira la division à deux chiffres. Lors d'un Conseil, Christophe propose un nouveau métier : flic !... Sa proposition est rejetée. A l'extérieur, en récréation, les collègues témoignent : *« On n'entend plus parler de Christophe, alors que l'an dernier c'était la vedette de la cour. Il terminait trois récréations sur quatre au piquet ! »* Pendant les récréations, il faut noter au passage que les CM2 s'entraînent au volley et au basket et que Tran Di est responsable de l'entraînement !

Vers la fin de l'année...

Tout n'est pas définitivement réglé : fin janvier, un soir, la classe est survoltée et moi épuisé. Je décide de reporter au lendemain le choix de textes et je le remplace par quatre divisions assez longues au tableau pour calmer un peu tout le monde et me permettre de souffler. Christophe éclate avec son numéro bien connu qu'on avait un peu oublié : *« Ces divisions, je sais pas les faire »*... et devant les autres, balance sa feuille, grogne, tape des pieds. Je m'adresse aux autres : *« Ne faites pas attention, Christophe a sa petite crise. »*

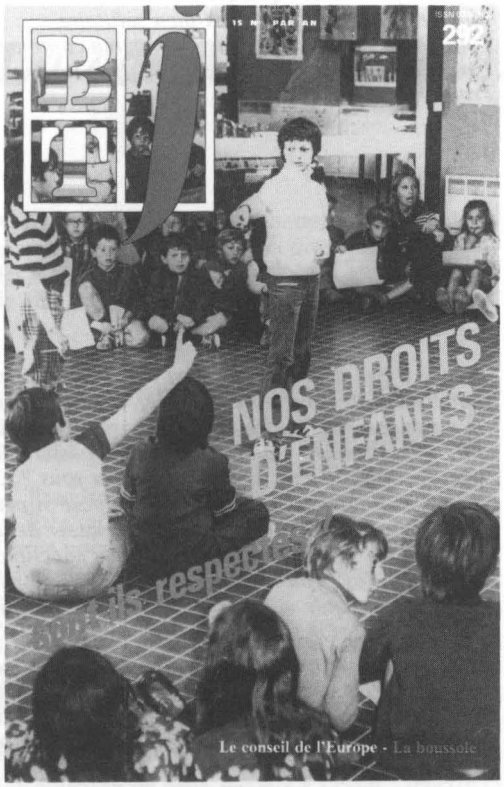

Rires... Christophe se rassoit et on ne l'entend plus. Avec son chef d'équipe, il finit par faire ses quatre opérations avant cinq heures. Ce sera son dernier numéro.

Février : beaucoup d'absences. Sa mère, un matin, avant la rentrée, me téléphone. Très aimable. Moi encore plus qu'elle ! Christophe sera absent car elle doit l'accompagner chez le médecin qui soigne ses allergies !

Christophe ne gêne plus. Il vient de temps en temps me montrer son travail individuel, appelle mes encouragements et se fait payer. Il accapare encore beaucoup le *Quoi de neuf ? :* il est parvenu un jour, devant les normaliens, à parler trente minutes à lui tout seul. J'ai fait admettre au Conseil suivant une nouvelle règle de circonstances : chacun, au *Quoi de neuf ?,* se limitera à cinq minutes.

Je ne vois plus sa mère. Quand elle vient chercher Christophe à l'école, pour lui éviter les « mauvaises fréquentations », elle l'attend à cent mètres. En juin, la classe prépare le tournoi de basket des écoles publiques. Tran Di est capitaine de l'équipe. Christophe en fait partie. Madame Gomez me fait demander si elle peut nous accompagner par le bus de ville. Je fais répondre, comme à deux autres parents, que c'est tout à fait possible. Et elle vient, discrète, toute la journée ! Le soir l'équipe rentre avec la coupe.

D'abord assainir...

Cette petite histoire de Christophe s'inscrit dans un environnement particulier : le quartier, l'école. Quatre-vingt-dix pour cent des enfants de l'école habitent un quartier d'HLM, les appartements les moins chers d'Aix : refuge de la misère sociale et culturelle. Population par ailleurs très cosmopolite : dix ou douze nationalités. Des pères absents, invalidité, en chômage ou en fuite... Beaucoup de mères seules avec enfants. Leur préoccupation majeure avant tout : les protéger de tout, y compris de l'école. Lors des rentrées, une vingtaine de mères restaient derrière le grillage ou au portail jusqu'à ce que les élèves entrent en classe. Certaines revenaient même aux récréations ! En tant que directeur, j'ai dû intervenir et refouler de l'école ces « personna non grata » qui y pénétraient pour « protéger le petit » ou insulter un enseignant.

Six mois après la rentrée plus personne ne restait au grillage. Ce qui signifie qu'à l'intérieur de l'école les enfants sont désormais en sécurité mais aussi que l'école a ses lois propres, ses règles de fonctionnement internes et que les enseignants en sont les garants. C'est alors qu'une autre forme de dialogue est née entre parents et enseignants, un dialogue expurgé d'une certaine agressivité première. Il fallait bien d'abord assainir...

Cette monographie a été travaillée au sein de Genèse de la coopé. C'est ce que nous appelons « La moulinette ». L'histoire de Christophe « parle » à chacun et d'abord aux praticiens de la classe institutionnelle. « Ça me dit quelque chose... ça me rappelle... » Les lecteurs pourront aussi « faire leur petit cinéma » en fonction de leur expérience. Chacun le sien. Voici celui de Genèse de la coopé tel que je l'ai entendu. On n'a pas tout dit, très vraisemblablement !

Lieu - Limites - Loi - Langage

Lorsque commence l'année scolaire, le maître introduit quelques techniques et quelques institutions. Celles-ci ne s'adressent qu'au groupe-classe. Hors des murs de la classe, elles n'ont aucune validité. Nos décisions communes, institutions, rôles, pouvoirs, ne concernent pas l'école et encore moins le quartier. Il y a un intérieur et un extérieur. Ceci est valable pour la classe mais aussi pour l'école. Même si la porte reste ouvrable, on n'y entre pas n'importe quand, n'importe comment.

Au début de l'année, Christophe qui ne sait pas où il est, ni qui il est — sinon un morceau de sa mère — va se heurter à une société autrement organisée, avec ses lois, ses institutions, des rôles et des statuts élaborés chaque jour en fonction des impératifs de discipline et de travail. Du fait du collage maternel, l'affrontement est inévitable. Quand les petits commencent à sortir du clan, le conflit avec l'extérieur surgit fréquemment.

L'îlot familial est un magma. Le quartier, c'est un peu la jungle. Christophe rencontre une nouvelle cellule étrange : la classe institutionnelle ou en voie d'institutionnalisation. Un lieu qui a des murs, bien quadrillé, un îlot de culture et de civilisation. Cette rencontre, pour Christophe, comme pour la mère, ne peut être que détonante.
La loi de la classe coopérative c'est la loi œdipienne. Pour y vivre et devenir sujet dans le groupe, l'enfant doit assumer son identité et renoncer au couplage archaïque. C'est un sevrage symbolique, indispensable, jamais terminé évidemment.

C'est dans ce sens-là que la mère rencontre la loi et que Jean-Claude lui parle à travers ses réactions :
« A la maison, c'est vous, ici, c'est moi. »
On précise les rôles et les lieux.
Aider les parents au « grandissement » des enfants. Pas facile !

L'ancrage de Christophe

Christophe n'a pas de repères. « Mon père , il est mort. » *Vrai ou pas, c'est ce qu'il vit. D'où son angoisse : bavardage incessant, bruyant, instabilité motrice, inattention permanente, cinéma devant les autres, c'est ce que Françoise Dolto appelle « le feu d'articifice pour éviter le danger ».*

La coupure avec la mère a déjà eu lieu. Après le faux départ de l'école, Christophe est revenu en classe, seul. Cette nouvelle inscription est une étape essentielle. C'est alors qu'il se trouve un point d'ancrage dans la classe : Tran Di. Pourquoi Tran Di et pas un autre ? Parce que Christophe avait fait toute sa scolarité primaire avec les autres. Ceux-ci le connaissaient bien et réciproquement. Seul Tran Di est nouveau. Avec lui Christophe peut rejouer la partie. Une chance ? Bien sûr, mais l'essentiel est d'en profiter au passage.

L'ancrage est massif, certes. Ce genre « d'identification » peut avoir quelques inconvénients mais dans un premier temps c'est bien salutaire.
Tran Di ne faisait pas partie du magma commun. Toute la classe c'était le passé. Seuls le maître et Tran Di sont nouveaux.

Du désordre à l'ordre coopératif

« Il n'y a pas d'ordre ici » *dira Malika au cours d'un conseil de novembre. Non, effectivement, il n'y a pas encore d'ordre. Les trois premiers mois sont effectivement durs. Comment passer de l'ordre du maître à un ordre institué par tous ? Et surtout comment passer du travail imposé si peu efficace au travail choisi ? Comment passer de la discipline du maître avec sa batterie de sanctions traditionnelles (punitions écrites, évictions, « coups de gueule »...) à la discipline coopérative ? Angoisses inévitables...*

Mais il existe un moment où ça bascule : lorsque les métiers, les rôles, les pouvoirs fomentent du désir. Au départ, les enfants l'ignorent. Seul le maître sait où il va. C'est alors aussi que Christophe commence à s'accrocher.

— La « classe Freinet institutionnelle » c'est pas mal, non ?
— Oui, mais ça suppose quand même un maître compétent, à l'aise avec les techniques pédagogiques... et un adulte qui dise « je ».

Aix-en-Provence, août 87
Jean-Claude COLSON
et Genèse de la coopé

---

(1) Les années précédentes, et surtout la dernière, furent émaillées d'incidents : instituteurs insultés publiquement, rentrées en force dans l'école de quelques parents violents sous des prétextes divers tels que petits conflits entre deux enfants dans la cour ou simplement une petite sanction distribuée par un enseignant.

(2) Plus tard, j'apprendrai par un éducateur du quartier qu'un frère aîné a été retiré par la justice de la responsabilité maternelle pour être confié à une grand-mère. Au collège comme dans le quartier, il fait les quatre cents coups.

La caravane passe...

Après avoir été maître de maternelle durant trois ans, je prends cette année la direction et la classe des CE1, CM1, CM2 : vingt-huit enfants venant de cinq communes différentes.

Comment introduire la pédagogie institutionnelle ?

— Prendre le temps ?
— Être radical ?
J'opte pour la deuxième solution.
• Quinze jours pour mettre la classe coopérative en place.
• Trois mois pour changer les habitudes.
• Trois ans pour gagner... et bousculer un quart de siècle de conservatisme et de tradition pédagogique de mon prédécesseur.

3 septembre : premier jour de classe

Introduction de deux métiers à l'essai : fenêtre et date. D'autres propositions fusent. Ça marche ! Gare aux CM2 qui rafleraient tous les métiers ; la nécessité d'une règle se fait sentir. Un conseil décidera :
• **Pas plus de cinq métiers par enfants.**
On se souciera de ceux qui en ont peu.
On décidera que pour en changer, il faut former un remplaçant.

Premières règles... test de niveau

4 septembre :
J'introduit le code « voix basse », une règle :
• **On écoute celui qui parle.**
J'explique qu'on travaillera par groupes de niveau. Je distribue les tests. Ils les passent de bonne grâce.

5 septembre :
Je présente le *Quoi de neuf ?* et ses règles :
• **On écoute qui parle.**
• **Ce qui se dit ici ne sort pas de la classe.**
• **Gêneur deux fois, tu sors.**
Je suis le président. *Quoi de neuf ?* commence : « *Qui a quelque chose à raconter ?* »
Silence total.
Une minute après : « *Quoi de neuf ? est terminé.* »
Jamais plus le *Quoi de neuf ?* ne sera fermé avec l'heure. Il y a beaucoup trop à dire. La vie extra-scolaire des enfants surgit comme une explosion. Les grands thèmes apparaissent : naissance, mort, mariage, sexualité...
Parler au *Quoi de neuf ?* engendrera de nouveaux désirs.

Choix de textes Ceintures

Le 5 septembre :
Premier choix de textes pour le journal, à partir de rédactions à sujets libres.

8 septembre :
Présentation du tableau des ceintures, explication du système d'entraînement (fichier, barettes, etc.).

9 septembre :
Premier conseil.
C'est le déluge d'interventions. Je décide une prolongation. On parle beaucoup des métiers, on choisit des responsables. Quelques critiques apparaissent. On prend note.
Bien que préparé à ce genre d'exercice, je suis non seulement surpris mais un peu submergé par ce bouillonnement de paroles. L'excitation est grande après le conseil et je vire Samuel.

La monnaie

12 septembre :
Le problème du respect des lois se posant au conseil, Hervé propose :
« *On n'a qu'à faire comme les gendarmes. On colle des contraventions !*
— *Et comment les paie-t-on ?*
— *Ben quoi, avec un carnet de chèques !* »
Je jubile et déclare dignement :
« *Pourquoi pas, j'y réfléchirai et vous ferai des propositions au prochain conseil.* »
Dès le conseil suivant, j'introduis la monnaie intérieure et je remplace par les amendes, bâtons et punitions écrites de mon prédécesseur.

« *Comment on gagne de l'argent ?* » demandent les gamins.
« *On en gagne en travaillant.* »
Proposition soumise au vote.

J'ATTENDAIS L'UNANIMITÉ.
Surprise : deux enfants, Samuel et Jean-Charles refusent, préférant le système ancien. Il est logique que quelques enfants n'adhèrent pas à un système nouveau.

JE N'Y PRÊTAIS GUÈRE ATTENTION !

La correspondance

La première lettre des correspondants, tant attendue arrive. Silence religieux.
Les premières questions naissent... On fera une réponse collective et chacun écrira une lettre individuelle.

Seize jours après la rentrée, l'ensemble du dispositif est en place.

29 septembre :

En tant que directeur, je convoque une réunion pour organiser les élections au conseil d'école.
Je précise :
« *Vous pourrez rencontrer les maîtres de vos enfants après la réunion.* »
Pourtant,
la mère de Jean-Charles
celle de Samuel
celle d'Anne-Laure, professeur dans un lycée privé
ATTAQUENT !

Questions incidieuses sur mes méthodes, mes progressions, le marché, la lecture, sur ce que feront leurs enfants... le 12 septembre !
« *Ce n'est pas le moment, mesdames, on en reparlera tout à l'heure.* »
Elles protestent. Les autres sont MÉDUSÉS.
Je dois me défendre !
Je me retranche derrière les instructions officielles et invite les parents de ma classe à venir me voir après la réunion.

Dix familles (sur vingt-et-une) viennent à ce colloque improvisé, pour témoigner les unes de la transformation positive de leur enfant depuis le début de l'année, les autres de leurs inquiétudes.
Je décide de tout faire pour ne pas rallumer ici une guerre scolaire.

Je renvoie tout le monde au lit et propose d'organiser des réunions d'informations, un peu plus tard.

L'affaire !

19 septembre, au conseil, Jean-Charles : « *Ça va pas : on ne fait pas assez d'orthographe, de conjugaison, de mathématiques !* »
Samuel opine.
Réaction classique d'enfants enracinés dans d'anciennes habitudes scolaires.
Venant une semaine après leur vote négatif sur la monnaie, cette fois-ci je dresse l'oreille !
Première culpabilisation : et si c'était justifié ? J'avais pourtant pris d'énormes précautions au niveau des acquisitions scolaires et de leurs traces écrites (cahier du jour, cahiers de devoirs), pour que parents et enfants ne soient pas troublés par un changement trop brusque.
Je renvoie cette critique au reste de la classe qui conteste.

Le soir, je vais voir la famille de Jean-Charles (son père est maire de la commune).
Je demande :
« *Comment se passe pour Jean-Charles ce début d'année scolaire ?*
— *Ah, Monsieur Mouton, c'est la catastrophe ! Jean-Charles pleure tous les soirs. Il n'apprend rien ! On n'a pas l'impression que vous ayez une progression. Vous savez où vous allez ?* »

Bon ! De quoi démoraliser un instituteur moyen.
Je décide d'attendre un peu, on en reparlera.

3 octobre :
La maman d'Anne-Laure m'annonce qu'elle retire son enfant pour la mettre à l'école privée où elle enseigne :
« *Vous comprenez, elle ne se sent pas bien dans votre classe.* »
Moi, je n'ai rien à dire, sauf que je pense qu'elle ne va rien apprendre.
TOUCHÉ.
Le soir je téléphone aux copines, Martine ma correspondante, Françoise responsable du stage.
Finalement, il y aura une enfant de moins dans la classe. TANT MIEUX !

5 octobre :
Je note sur mon cahier journal : ... Anne-Laure est partie... Aujourd'hui, journée qui roule bien.

6 octobre :
Au Conseil, on s'arrache les métiers d'Anne-Laure, son départ est enregistré.
« *Pas de questions ?* » ON PASSE.
Son correspondant sera prévenu.

15 octobre :
Je vais voir le maire à propos de l'attitude de son épouse, femme publique, lors de la réunion du 29 septembre. Je lui explique l'irresponsabilité dont elle a fait preuve, d'autant que ni lui, ni elle n'avaient jugé bon de prendre préalablement rendez-vous avec moi pour parler de Jean-Charles.

Le maire : « *Mon fils était très attaché à son ancien instituteur. Si je n'étais pas le maire, je l'aurais retiré de l'école dès la première semaine.* »

Sa femme d'arriver et de faire l'éloge du grand ancien.
TILT ! Les parents ne digèrent pas l'absence du distingué retraité.

Toussaint :
J'organise des réunions de parents, d'abord pour les CE2 (dont les enfants n'ont pas connu mes prédécesseurs), puis pour les autres.

C'est clair, **il ne s'agit pas d'un rejet massif de tous les parents,** mais d'une cabale menée par un petit noyau.

« **L'affaire** » se termine par le silence sordide et pincé des mères concernées, et l'enthousiasme ou la neutralité des autres parents.
Les deux enfants restent à l'école. Les deux familles ravalent leur salive, toujours aux aguets certainement, mais coulées auprès des autres.
Elles ne recevront pas les correspondants de leur enfant.

29 novembre :
Je reviens d'un stage.
Au conseil, dernier baroud d'honneur.
Samuel (le cousin) auquel se rallie Jean-Charles, réclame de nouveau plus de grammaire, de conjugaison, de Bled.
Après cette critique, j'explique que le conseil n'est pas le lieu de reproduction du discours des parents, mais celui de la parole des enfants.

Il n'y aura plus de revendications de la sorte.

Quant à Jean-Charles, il restera toujours un peu en retrait. Il gardera quasiment toute l'année les sentiments exprimés dans sa lettre du 5 janvier 1987 :
« *Salut Murielle,*
J'aimais mieux l'école l'année dernière parce que le maître était « hyper-sympa » comme tu dis, et très marrant. »

Au mois de juin, il demande des barettes bleues de comportement. Il reviendra l'année prochaine.

TOUT N'EST PAS PERDU !

Patrice MOUTON
Stage Genèse de la coopé
et l'atelier B
Aix-en-Provence - 1987

Une utopie nécessaire

En 1984, on sait qu'il fait bon dire pour être entendu : le bonheur c'est la campagne, avec un instituteur type IIIe République et un terminal d'ordinateur (payé par la coopérative des enfants).
Ensuite, très vite, retrouver les sujets de dissertation classiques : dès qu'il s'agit de pédagogie active, s'inquiéter des résultats scolaires et parler d'effort. Il demeure inimaginable que des enfants puissent librement travailler produire et progresser.
A mon tour de m'inquiéter : ***Freinet n'a jamais existé ? Rien ne s'est inscrit ?***
Le mérite de Freinet est d'associer la liberté de l'imaginaire (textes libres) ET la stricte discipline du « vrai travail » (journal imprimé).
Si l'on ne tient pas compte de cette synthèse, on retrouve immanquablement les balançoires pédagogiques habituelles : autoritarisme OU laisser faire, traditionnel OU moderne, etc. N'est-ce pas ce qui est en train de se produire ?

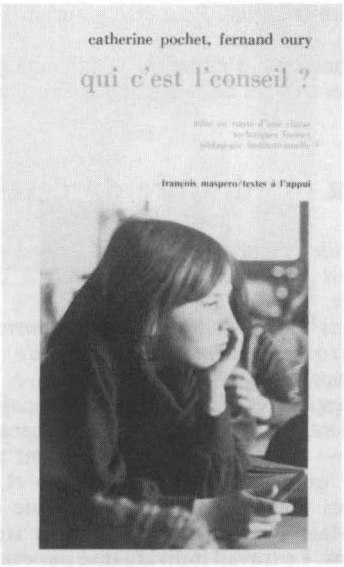

Après le « rose des illusions », les pédagogies de rêve et les méfaits d'une prétendue non-directivité, le temps est à la désillusion, au retour aux *réalités :* on va à l'école pour apprendre.
Allons-nous retrouver le gris de l'école-caserne, le travail forcé, la disciplinbe ubuesque et ses résultats effarants ?
En attendant la prochaine rénovation (informatisée).

Autre chose est possible

Depuis soixante ans, les techniques Freinet — l'ensemble structuré journal, correspondance, enquêtes, organisation coopérative — ont fait la preuve de leur efficacité à changer le milieu scolaire en modifiant la structure des relations par l'introduction de médiations, objets communs de désir.
Elles demeurent curieusement ignorées...
Ne nous étonnons pas : qui s'intéresse à la classe primaire ? D'autre part, une pédagogie qui vient d'en bas ne risque-t-elle pas de donner du pouvoir aux inférieurs ? Est-ce vraiment souhaitable ?
Je n'ai pas qualité pour en débattre à l'infini : ma compétence se limite à la classe primaire coopérative, à ce qui s'y passe (et qui, peut-être, pourrait servir ailleurs).

Le primaire est primordial

C'est la base de l'édifice. Inutile de rénover les étages si les fondations ne tiennent pas. Imaginons qu'au lieu de fabriquer des estropiés scolaires, le primaire produise des élèves ayant gardé leur vitalité et leur désir de grandir et de connaître, des élèves entraînés au travail libre et sachant très bien lire-écrire-compter. Peut-être y aurait-il moins de drames... secondaires ?
A la condition d'admettre le fait que, égaux en droit, les enfants ne sont et ne seront jamais identiques.

« La quadrature du cercle » ?

« *Concilier démocratisation et exigence de qualité c'est la quadrature du cercle* » dit M. le Ministre.
Ajoutons : « *... tant qu'on continuera à rêver d'auditoires homogènes et de devoirs uniformes.* »
L'hétérogénéité ? Les primaires connaissent : ils accueillent le tout venant depuis cent ans. Ils savent — même quand ils ne veulent pas le savoir — que, encourageant les **bons** et décourageant les **mauvais,** l'école sélectionne et handicape. Mais ils sont bien placés pour trouver des solutions. Le travail individualisé par exemple. Il y a belle lurette que, pour les apprentissages **mécaniques,** des instituteurs utilisent des fichiers autocorrectifs dont ils ne méconnaissent ni les vertus, ni les limites. Chacun à son niveau, à son rythme mais tout seul.
Une autre réponse : organisée en **classes de niveaux scolaires,** la classe où rien n'est figé accueille et fait progresser des éléments hétérogènes. Ici, le dynamisme des groupes est préservé, les enfants et le maître continuent à vivre dans **leur** classe, milieu cohérent, complexe humain, maîtrisable par les intéressés.
Est-il possible au collège aussi de renoncer au mythe de la classe homogène, d'accepter la réalité et d'y répondre par des techniques et des institutions adéquates ? Je ne sais pas.
Localement des tentatives sont faites : on pourrait s'y intéresser au lieu de gémir sur la primarisation du secondaire.
Car un collège sur mesure, où tous progressent est, en démocratie, une utopie nécessaire.
L'école sera sur mesure ou ne sera pas.

Mais rien ne peut advenir sans désir

Le désinvestissement, le non-désir de grandir, le non-désir d'être, le désir de non-être voilà qui devient grave... On veut transmettre des connaissances, cela suppose un **récepteur** actif, désirant, libéré des terreurs infantiles ou actuelles. Vœux, invocations, exhortations ne servent à rien ici. trouver des techniques qui fomentent du désir...
Las ! quand nous disons *désir* ce qui sous-entend pulsion, fantasme, transfert on nous répond plaisir, besoin, intérêt ou motivation : Freud est toujours interdit de séjour au royaume de Jules Ferry.
Que faire ? Répéter qu'autre chose est possible dès maintenant. Signaler, monographies d'écoliers à l'appui, que la classe primaire, radicalement transformée par les techniques Freinet et la pédagogie institutionnelle, réanime des enfants parfois bien abîmés.
On a trouvé bien mieux ! C'est dans la classe que les problèmes se posent (pourraient-ils se poser ailleurs ?) Eh bien ! supprimons la classe : sortons, ouvrons, éclatons, décloisonnons, brûlons l'école et informatisons ! Les résultats sont prévisibles...
Moins **révolutionnaires** mais peut-être finalement plus efficaces, nous nous obstinons, dans nos classes, à aménager avec les enfants un espace respirable, des situations qui donnent envie de vivre et de grandir. Travail de fourmis.
Reste à souhaiter que des réformes successives et contradictoires n'écrasent pas trop les fourmis de la pédagogie : **Ce ne sont pas les méchants qui font le mal, ce sont les naïfs et les maladroits.**

Fernand OURY (1984)

Bibliographie

- **Les techniques Freinet de l'École moderne**
  Célestin Freinet - **Éditions A. Colin-Bourrelier.**
- **Vers une pédagogie institutionnelle**
  Vasquez-Oury - **Éditions Maspéro.**
- **De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle**
  Vasquez-Oury - **Éditions Maspéro (actuellement en deux tomes aux Éditions de la Découverte).**
- **Qui c'est l'conseil ?**
  Pochet-Oury - **Éditions Maspéro.**
- **Une journée dans une classe coopérative ou « Le désir retrouvé »**
  René Laffitte - **Éditions Syros.**
- **« L'année dernière j'étais mort », signé Miloud**
  C. Pochet - F. Oury - J. Oury - **Matrice Éditeur.**
- **Les cahiers de Genèse de la coopé, n° 1.**

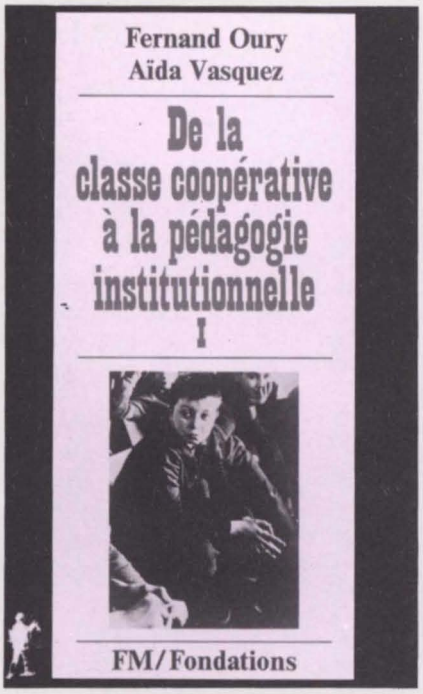

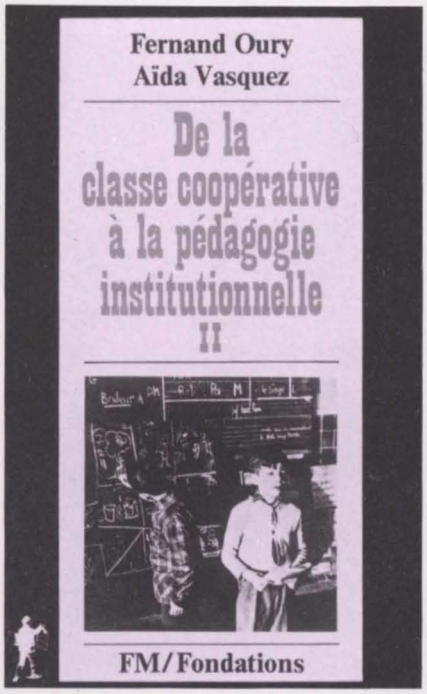

Genèse de la coopé organise chaque année, pendant l'été, un ou deux stages de formation aux techniques Freinet et à la pédagogie institutionnelle. Pour recevoir en temps utile les fiches de renseignements et d'inscription, écrire (avec une enveloppe timbrée pour la réponse) à :

Jean-Claude COLSON
20, chemin de Saint-Donat
13100 Aix-en-Provence

le nouvel EDUCATEUR

Documents

Titres parus :

Les activités personnelles dans la classe coopérative - n° 189
Jean-Paul Boyer

Célestin FREINET (1896-1966) 20 ans plus tard - n° 190-191

Pédagogie FREINET et technologies nouvelles - n° 192

Vie coopérative au second degré - n° 193-194
Synthèse d'Annie Dhénin

La méthode naturelle de mathématiques - n° 195
Secteur ICEMATH

Importance des représentations mentales initiales dans un processus d'apprentissage et expression libre - n° 196
Pierre Guérin

Traces et Histoire - n° 197
Pierre Bédécarrats

Multisupports de la correspondance scolaire - n° 198
Par le chantier « Échanges et Communication » de l'ICEM

Une alternative pour la direction d'école : l'équipe pédagogique - n° 199
Synthèse des travaux de diverses équipes pédagogiques de l'ICEM

Évaluation au second degré - n° 200
Par le groupe Second degré 21 de l'ICEM
(1re partie)

Évaluation au second degré - n° 201
Par le groupe Second degré 21 de l'ICEM
(2e partie)

A commander en se référant au catalogue PEMF 1988/89
PEMF - BP 109 - 06322 Cannes La Bocca Cedex

Le Nouvel Éducateur - Revue pédagogique de l'ICEM (Institut coopératif de l'École moderne - pédagogie Freinet) éditée, imprimée et diffusée par les PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE. Société anonyme - RCS Cannes B 339.033.334 - APE 5120 - Siège social : 24/26, avenue des Arlucs - 06150 Cannes La Bocca (France) • *Directeur de la Publication :* Pierre Guérin - *Responsable de la Rédaction :* Monique Ribis - *Coordination du chantier :* Éric Debarbieux - *Comité de Direction :* Pierre Guérin : Président-Directeur Général ; Maurice Berteloot, Maurice Menusan, Robert Poitrenaud : administrateurs • Administration - Rédaction - Abonnements : PEMF - BP 109 - 06322 Cannes La Bocca Cedex • N° CPPAP : 53280.